



RAPPORT D'ACTIVITE

2019

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE 2020



TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	3
Convocation	4
Procès-verbal AG 2019.....	5
Mot du président.....	20
Coupe de la Broye - modification règlement	22
Rapport JT	23
Rapport pistolet	31
Carabine petit calibre 50m.....	36
Carabine air comprimé 10m.....	38
Championnat suisse de section	44
Championnat suisse de groupes.....	45
Tir fédéral en campagne	47
Coupe de district	50
Rapport de la trésorerie.....	55
Distinctions et récompenses	57
Fédération de Tir de la Broye	59
Agenda 2020	62

CONVOCATION

RENDEZ-VOUS

Vous êtes convoqués à l'assemblée annuelle des Délégués de la Fédération de tir de la Broye qui aura lieu le :

Vendredi 6 mars 2020 à 20H00
Salle polyvalente, Cugy

Distribution des distinctions aux ayants droit de 19H15 à 19H45

TRACTANDA

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée 2019
4. Rapport du Président
5. Lecture des comptes 2019 – Rapport des vérificateurs – Approbation
6. Budget 2020 – approbation
7. Modification de l'art. 5.3.4 du règlement de la coupe de la Broye
8. Information sur la modification de la loi sur les armes
9. Démissions – nominations au comité
10. Honorariat
11. Rapport de la Commission de Tir
12. Distribution des prix et proclamation des bénéficiaires de Maîtrises
13. Proposition des sections
14. TFC 2020 – Présentation par le CO
15. Divers

Jean-Marc Berger
Président

Sylvia Bersier
Secrétaire



Chaque société, quelle que soit sa distance, a l'obligation d'être représentée par au moins deux délégués. Les sociétés non-représentées seront sanctionnées d'une amende de CHF 100.-

Auberge communale, Bussy, vendredi 1^{er} mars 2019

Il est 20.05 h. lorsque Monsieur le Président Jean-Marc Berger ouvre cette assemblée annuelle.

Il se plaît à relever la présence de

- M. le Vice-Syndic de la Commune d'Estavayer, Eric Chassot
- M. le président et les membres d'honneur de la FTB
- Madame et Monsieur la Marraine et Parrain du drapeau
- Les représentants de la presse
- Le représentant de la Société cantonale des tireurs fribourgeois
- Les Présidents et représentants des sociétés de tir
- Les membres de la commission de tir
- Les membres du CO du tir en campagne 2019
- Les Lauréats présents ce soir

Plusieurs personnes se sont excusées :

- M. le Préfet du district de la Broye, Nicolas Kilchoer, retenu par d'autres obligations
- Mme la Syndique de la Commune de Sévaz, Claudia Soler
- MM. Antoine Progin et Heinz Thalmann, officiers fédéraux de tir en charge et sortant
- Les MH : MM. Claude Pauchard, Pierre-André Pilet, Daniel Grandjean, Léonce Tétard et Mme Thérèse Meyer
- Mme Anna Bastian, membre de société

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

Avant de poursuivre, en mémoire des membres, des amis et proches de la FTB décédés durant cette année, il demande à l'assemblée de se lever pour respecter un moment de recueillement.

Avant de poursuivre il donne la parole à M. Christophe Marmy, président de la société de tir de Bussy-Morens-Sévaz qui nous accueille ce soir.

M. Marmy nous souhaite, au nom de sa société, la bienvenue à Bussy et les salutations de la société de tir. Il profite de remercier le cafetier pour avoir fermé l'auberge communale pour garder l'exclusivité de cette soirée pour la tenue de cette assemblée. C'est dans la même configuration et lieu que s'est déroulée l'assemblée 2006, année de l'organisation du tir en campagne à Bussy. Il nous présente en quelques mots sa société de tir qui regroupe 3 villages. Il relève que pour cette année les sociétés n'ont pas reçu les deux chaînes de tombolas d'une valeur de Fr. 150.-, traditionnellement données lors de chaque tir en campagne. Ce n'est pas un oubli mais une volonté du comité d'organisation qui demande, en contre partie et comme souhait, que ce montant soit reversé au profit du mouvement jeunes tireurs de la Fédération de tir de la Broye. Ce mouvement JT a bien besoin de soutien afin de pouvoir offrir des prix d'encouragement dignes de ce nom aux plus méritants.

Le président remercie M. Marmy pour ces quelques mots de bienvenue ainsi que pour l'initiative qu'il encourage à suivre.

Cette assemblée a été convoquée conformément à nos statuts, articles 10 et suivant. Le Président demande s'il y a des remarques ou propositions sur le mode de convocation et l'ordre du jour ? Il nous informe encore qu'aucune proposition de membre ou société ne nous est parvenue, que ce soit dans les délais ou hors délai. En conséquence, l'assemblée ne pourra se prononcer que sur les objets à l'ordre du jour, comme le stipule l'article 13 de nos statuts. L'assemblée n'ayant pas de remarque, elle peut délibérer valablement. Afin de faciliter la rédaction du PV, il nous annonce que cette assemblée

et les délibérations sont enregistrées. Dans le cas où une personne ne souhaite pas être enregistrée, elle a deux solutions : soit sortir ou demander que le micro soit coupé durant son intervention.

PRESENCE

24 sociétés présentes. Société absente Forel-Autavaux-Montbrelloz

Membres sociétés	50	
Membres d'honneur	04	majorité 28
Invités	32	
Comité	<u>10</u>	
Participants	96	

NOMINATION DES SCRUTATEURS

MM. Jacek Jaszkowski et Fabrice Monney

PROCÈS VERBAL 2018 ET PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Les deux procès-verbaux ont été envoyés avec la convocation, nouvelle pratique puisque le comité a décidé de réduire ses frais de photocopies et de ports. Un exemplaire du rapport d'activité se trouve dans l'enveloppe remise à l'entrée de la salle.

Le Président demande s'il y a des questions sur ces procès-verbaux. Ceci n'étant pas le cas, ils sont soumis au vote séparément et acceptés à l'unanimité avec remerciements à son auteur, Mme Bersier.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président nous donne connaissance de son 3^{ème} rapport annuel.

Il s'agit déjà de son 3^{ème} rapport annuel, puisqu'il est parvenu au terme de son mandat de 3 ans. Cette assemblée sera en effet également marquée par la réélection du comité.

(R)EVOLUTION

Alors que le mot-clé de son rapport de 2016 était « (RE)NOUVEAU » et celui de 2017 « TIRONS », ayant de la suite dans les idées, il a placé l'édition 2018 sous le titre « (R)EVOLUTION »

Révolution, donc, mais il ne s'agit en effet pas de faire rouler des têtes, à moins que vous ne souhaitiez celle de l'un ou l'autre d'entre nous, auquel cas pas de souci, nous cédon volontiers la place à qui pense être capable de faire mieux ! Il s'agit en fait de poursuivre la mutation initiée il y a 2 ans, en acceptant de faire évoluer quelque peu nos traditions pour leur permettre de perdurer à long terme. Disons pour environ 15 ans, car il aimerait bien pouvoir tirer en campagne lorsqu'il sera vétéran.

Cela a été un des principaux sujets de discussion de la Conférence des Présidents de septembre 2018. Conscients de cette problématique, vos présidents de sociétés ont plébiscité certains d'entre eux pour les représenter dans une commission spéciale, qui s'est réunie à plusieurs reprises cet hiver, pour analyser la situation et les évolutions nécessaires, qui vous seront présentés au chapitre 7 de cette assemblée, de même que des propositions à voter qui seront primordiales pour l'avenir de nos traditions.

Et sans chercher à mettre le couteau sous la gorge, il se doit d'informer que le résultat de ces votes aura une influence sur un éventuel nouveau mandat de l'équipe actuelle, et c'est pourquoi l'ordre du tractanda ne doit en rien au hasard. En

effet, le comité se bat pour le maintien de nos traditions, mais il ne peut y parvenir sans votre soutien, à l'image d'une bien malheureuse assemblée extraordinaire à St-Aubin cet été, qui a vu les propositions d'évolutions nécessaires à la survie rejetées par ses membres. Une partie du comité interprète cela comme un manque de confiance de votre part envers ses actions, ce qu'il peut accepter, mais alors dans ce cas, ceux qui pensent que nous ne sommes pas sur la bonne voie à suivre doivent maintenant se mettre en avant et rejoindre le comité pour faire passer leurs meilleures idées. Donc c'est vraiment le moment de faire les bonnes réflexions, dans l'intérêt du tir en général et non pas uniquement pour votre société et à court terme. Dans l'adversité, une corporation n'est forte que si elle est capable de se serrer les coudes, et c'est le moment de le démontrer. Prenons ensemble les bonnes décisions, difficiles parfois, mais qui permettront d'assurer notre survie et de faire adhérer la jeune génération, car c'est celle des rois du tir, moniteurs et dirigeants de demain.

TIR FÉDÉRAL EN CAMPAGNE

Le printemps passé, toute la Broye était conviée sur le territoire de la commune de Cheyres-Châbles, où un comité local jeune et dynamique nous avait concocté un programme varié et mis en place une infrastructure provisoire de grande classe pour nous permettre de nous mesurer. Une très belle édition donc, malgré un nombre de passe en légère baisse (conforme aux années précédentes), ponctuée par un palmarès new-look également, puisque pour la 1^{ère} fois, nous avons célébré les rois du tir broyards, indépendamment de leur canton d'origine. Mais si quelques affinements seront encore nécessaires pour cette cérémonie de remise des prix, nous sommes dans l'ensemble très contents de cette nouvelle formule. Merci et bravo à la société de tir de Châbles-Cheyres, en espérant que les résultats financiers sont également à la hauteur de vos attentes.

Le prochain Tir de section est déjà à portée de fusil, et il profite de l'occasion pour souhaiter plein succès à la société de tir de Bussy-Morens-Sévaz, prochaine organisatrice d'un tir en campagne qui nous accueille ce soir pour nos assises et leur président d'organisation aura l'occasion plus tard ce soir de vous présenter la belle fête qui nous attend. Et l'on peut dire d'une certaine manière qu'eux aussi ont fomenté une révolution, puisque le concours à 300 mètres se déroulera dans le stand de tir tout proche des Avanturies. Ce fait avait été validé en assemblée l'année passée, à titre d'essai, et il s'agira prochainement de définir si l'essai peut être réédité.

Quant à 2020, nous aurons de nombreuses occasions d'en reparler, car vous savez déjà tous que nous nous rendrons à Cugy ou à Vesin, la société locale ayant pris l'initiative de se proposer avec 4-5 ans d'avance pour « boucher le trou » provoqué par les trop nombreux désistements de sociétés et quelques rotations dans le tournus.

FAIRE CONNAÎTRE NOTRE SPORT

2018 a également été marquée par un « projet spécial », à l'initiative des moniteurs JT, puisque 7 stands ont ouvert leurs portes simultanément, permettant ainsi de découvrir toutes les disciplines du tir dans toutes les régions de la Broye, y compris payernoise. Grâce au travail de ces responsables et de tireurs passionnés, dirigés de main de maître par Nico, plus de 100 personnes ont eu l'occasion de s'essayer au tir, des jeunes pour la plupart, et une partie d'entre eux s'est ensuite inscrit dans l'un ou l'autre club de la région.

Sachez que sur ce sujet, nous avons eu de nombreux contacts avec la SCTF et la SCTS, au départ uniquement pour demander un petit soutien financier. Face à leur refus, dicit SCTF « pour ne pas créer un précédent », réponse à notre avis totalement déplacée et très triste, nous avons mis la pression sur la SCTF, d'abord par un courrier « sec et sonnant », puis par diverses interpellations de votre serviteur et nous attendons maintenant impatiemment la mise sur pied d'un groupe de travail pour une journée portes ouvertes fribourgeoises, il espère en apprendre plus à l'assemblée des délégués du week-end prochain.

Bref, il revient dans la Broye et félicite les initiateurs et les participants à cette journée, tout comme celles et ceux qui chaque année mettent sur pied un cours JT. De telles actions permettent de recruter de futurs talents, c'est indéniable, mais pas seulement ! En premier lieu, elles aident à convaincre les parents que nous n'apprenons pas à leur enfant à faire la guerre, mais préparons des sportifs à des compétitions, avec toute la rigueur et la concentration nécessaire.

De plus, elles contribuent à faire connaître notre sport, et cela sera particulièrement important en vue de la prochaine votation du 19 mai 2019 ! Et sur le sujet il doit dire que la Société cantonale est très active, de concert avec les autres fédérations cantonales, et notamment les romandes. Car ce référendum est vraiment primordial pour la survie de notre sport.

Alors, tireuses et tireurs broyards, engagez-vous, faites connaître le tir à vos amis ou voisins, parlez autour de vous des bienfaits de votre discipline pour le corps et l'esprit, cultivez le fair-play dans la compétition, promulgez la bonne ambiance dans et autour de stands, et surtout conversez sur la votation du 19 mai 2019 avec les non-tireurs, il est primordial qu'ils réalisent les vrais enjeux pour notre sport et nos traditions.

Il remercie les sociétés de leur engagement pour notre sport, et de leur attention pour son discours parfois alarmiste, en espérant qu'il aura fait son effet.

COMPTES 2018 – RAPPORT – APPROBATION

Le Président donne la parole à notre caissier, M. Martial Berset.

Ce dernier informe l'assemblée que les comptes se trouvent en pages 58 et 59 du rapport d'activité. L'exercice 2018 dégage un léger déficit de Fr. 528.40. Le budget prévoyait un bénéfice de Fr. 450.00. Le capital total au 31.12.2018 s'élève à Fr. 19'689.20.

Il nous présente en détail quelques chapitres des comptes.

La parole est donnée aux vérificateurs des comptes :

Mme Bernadette Joye nous informe que les comptes 2018 ont été vérifiés par Mme Anne-Marie Fontana et elle-même, en date du 18 février 2019. Les comptes sont tenus avec exactitude. Au nom des vérificateurs, elle invite l'assemblée à approuver les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au caissier, M. Martial Berset, au comité et aux vérificateurs.

Le président remercie les vérificateurs et demande à l'assemblée s'il y a des questions ou remarques au sujet des comptes 2018.

L'assemblée n'ayant pas de questions les comptes 2018 sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité.

Comme de coutume les comptes sont vérifiés par les caissiers du tir en campagne ; par conséquent les comptes 2019 seront vérifiés par Mme Bernadette Joye et le ou la caissier/ère du CO du tir en campagne de Cugy.

BUDGET 2019 – APPROBATION

Le budget 2019 figure à la page 59 du rapport d'activité. Il boucle avec un bénéfice de Fr. 580.-. Le caissier nous donne quelques détails par poste.

Il relève que nous avons 5 sponsors qui paient Fr. 500.- par année depuis 3 ans. La saison prochaine sera la dernière année et il faudra penser à retrouver des sponsors.

Le président demande s'il y a des questions au sujet de ce budget. Ceci n'étant pas le cas, il est soumis au vote et accepté à l'unanimité avec remerciements au caissier Martial.

Avant de passer au point suivant, il donne la parole à M. Eric Chassot, vice-syndic de la commune d'Estavayer.

Ce dernier nous souhaite la bienvenue à Bussy, dans la commune d'Estavayer, qui a fusionné avec 13 villages qui comptent 5 sociétés de tir à 300 m et 2 sociétés pistolet. Ce qui est probablement la plus grande commune de tir. Au vu du tractanda de la soirée, il ne souhaite pas prolonger et nous informe que c'est avec plaisir que la commune offre le verre de l'amitié à l'issue de cette assemblée.

Le Président remercie M. Chassot, pour son allocution ainsi que la commune d'Estavayer pour le verre de l'amitié.

AVENIR DU TIR EN CAMPAGNE

Pour débiter le président souhaite rapidement résumer la situation car ce n'est pas la 1^{ère} assemblée où il en parle, sans parler des conférences des présidents. En gros, le comité a de la peine à garder la motivation nécessaire quand il

s'évertue à tirer la sonnette d'alarme sans succès et à vous faire des propositions qui sont balayées lors des assemblées ordinaires ou même extraordinaires.

Derrière lui, les 2 folios qu'il a présentés à la dernière conférence des présidents, la 1^{ère} évoquant la démotivation et l'absence de solidarité au sein de la Fédération. Quant à la 2^{ème} elle est on ne peut plus claire, le comité est devant un mur et ne sait plus quelle direction prendre, alors nous avons cédé la parole à vos représentants. De la discussion qui a suivi est ressortie la nécessité de prendre des décisions et nous avons mis sur pied une commission spéciale, à laquelle il n'a pas participé, mais qui a réuni des membres de différentes régions, de différents âges, disciplines, ... bref un panel représentatif ou chacun a pu apporter ses idées et, au final, ils ont dû trouver un consensus qu'ils vont vous proposer.

Avant de céder la parole à l'un des membres de cette commission provisoire, celui qu'ils ont désigné comme leur porte-parole, il souhaite dire qu'il va sur le sujet modérer le débat mais qu'il ne se prononcera pas personnellement.

a) Maintien des tirs en campagne : pour ou contre

Le président informe l'assemblée que ce point est un vote d'intention sur le principe de maintenir les tirs en campagne en campagne et l'idée est d'avoir l'avis de l'assemblée sur ce principe. Dès lors il demande que celles et ceux qui sont pour un tir en campagne en campagne lèvent leur carte de vote. Ce point est validé par 52 oui et 2 abstentions.

b) En cas de oui : acceptation de la proposition de l'avenant aux statuts de la FTB concernant l'organisation des tirs en campagne futurs

Pour ce point le président donne la parole à M. Christophe Marmy lequel nous présente la proposition de la commission pour l'organisation future des tirs en campagne. Il relève que si cette proposition n'a pas été transmise avec la convocation c'était une volonté liée au point a. En effet, si la tendance était de ne pas maintenir les tirs en campagne, il ne servait à rien de vous présenter la proposition ci-après. Il nous informe que la commission s'est réunie à plusieurs reprises cet hiver ceci suite à la conférence des présidents.

Les faits :

- De plus en plus de sociétés se désistent et ne veulent pas organiser leur TC, mettant dans l'embarras le CoFTB et les sociétés suivantes qui voient leur tour avancer de plusieurs années alors qu'elles ne sont pas prêtes à relever ce défi.
- Mais tirer en stand n'est pas encore admis, et le débat lors de l'assemblée de la FTB à Châbles suite à l'annonce de la société de tir de Bussy-Morens-Sévaz d'organiser le tir 300m aux Avanturies lors du TC2019 a mis en évidence et confirmé cette situation.
- Suite à la séance extraordinaire de St-Aubin qui n'a rien donné de concret c'est lors de la Conférence des Présidents qu'un groupe de travail s'est formé avec comme but d'amener une proposition, voir une solution pour que ce maintienne ce tournoi des TC organisé par les sociétés.

Composition de la commission :

2 membres représentants le comité de la FTB, 7 membres représentant les sociétés de la FTB et une secrétaire.

- ✓ Représentant le comité de la FTB : Christian Ballaman et Hubert Rumo – la secrétaire : Sylvia Bersier
- ✓ Les membres représentants les sociétés : Pascal Chardonnens, Domdidier ; Philippe Ballif, Villeneuve ; Fabrice Personnaz, Cugy-Vesin ; Cédric Décrevel, St.-Aubin ; Ueli Dreier, Font-Châtillon ; Bertrand Bise, pistolet Villeneuve et Christophe Marmy, Bussy-Morens-Sévaz.
- ✓ Ces 7 membres représentent un panel assez intéressant des sociétés dont ils sont issus, et de ce fait assez représentatif des sociétés composant notre FTB : grande et active société, petite et discrète, certaine ayant organisé un TC dernièrement, d'autre n'en veulent pas en l'état actuel et une société pistolet.

Situation actuelle de l'organisation des TC :

2019 Bussy, mais très critiqué, puis 2020 Cugy-Vesin in extrémis, ensuite 2021 Villeneuve, puis...

On ne peut se satisfaire de cette situation et les raisons avancées par les nombreuses sociétés qui renoncent sont surtout financières, il est risqué pour nombres de petites et même de grandes sociétés de la FTB de se lancer à organiser leur TC et peu sont comme BMS assez proche des Avanturies pour exploiter sa proximité, sans parler du fait de tirer en stand... Beaucoup de discussions et de nombreuses idées ont déjà été débattues sur le sujet sans prise de décision concrète jusqu'à aujourd'hui.

- **La proposition issue de nos discussions fait échos aux remarques des sociétés et à la situation actuelle incertaine de l'organisation des TC**

But :

Présenter à l'assemblée une proposition, voir une solution pour **maintenir et garantir l'organisation du TC par les sociétés et prendre une décision pour le futur** et indirectement, mais résultant de la proposition :

- ✓ **Responsabiliser** les sociétés de leur rôle au sein de la FTB et éviter que ne se représente la situation vécue pour le TC2019.
- ✓ **Faciliter l'organisation d'un TC** en limitant notamment le risque financier que prend la société qui doit l'organiser, que le coût de l'installation « Polytronic » soit payé par l'ensemble des sociétés de la FTB.
- ✓ **Que le TC reste une vraie fête**, avec si possible un tir qui se déroule « en campagne » et avec une place de fête (cantine, grande salle...), organisée selon le tournus par les sociétés de la FTB.

La Proposition :

- **Achat par l'ensemble des sociétés 300m de la FTB de 13 cibles Polytronic TG3002 d'occasion complètes (cibles, moniteurs, câble...) pour Fr. 68 000.-**
- **Coût par société 300m env. Fr. 4'600.-** (les Vaudois comptant pour une société) un paiement unique, en échéance au besoin.
- **Coût par sociétés pistolet Fr. 1'200.-.** Par équité, on louera aux sociétés pistolet le stand utilisé actuellement, versement unique également, somme qui sera versée à l'organisateur d'un TC.
- **Possibilité d'organiser le TC aux Avanturies**, moyennant une **indemnité de Fr. 6'000.-** versée au fond d'entretien.
- **Organisation du TC** selon le tournus actuel de la FTB. Chaque société a **l'obligation d'organiser son TC**, a la **possibilité mais aussi la responsabilité de se faire remplacer** si elle ne peut assumer son tour, une seule rocade possible.

Informations complémentaires :

Entrée en vigueur dès acceptation par l'assemblée

- ✓ **Création d'un fond de réserve** pour l'entretien des cibles d'un fond, initial de Fr. 4'000.-*, alimenté par les sociétés organisant leur TC aux Avanturies. (montant idéal de Fr. 10'000.- env)
- ✓ **10 ans de garantie** de Polytronic sur fournitures des pièces de rechanges
- ✓ **Concrètement et officiellement**, on ne change pas les statuts, on y joint un avenant.
- ✓ **Cette variante est équitable** pour les sociétés de la FTB et est aussi financièrement supportable.
- ✓ **Montage, branchement env. Fr. 3'000.-**, à charge de la société organisatrice du TC.
- ✓ **Un local de rangement** est déjà trouvé avec le soutien de l'un des sponsors de la FTB.

✓ **Fin des TO et TC ?** Cela fait 10 ans que l'on en cause, et il n'est pas trop tard pour investir.

Quelques chiffres :

- **Fr. 30'000.-**, montant annuel de la location à Polytronic pour **1 TC** ;
- **Fr. 22'000.-**, montant **économisé par la société** organisatrice sur le matériel Polytronic selon notre proposition ;
- **Fr. 8'000.-**, « coût de location » sur le matériel Polytronic pour la société organisatrice de son TC
- **Fr. 5'250.-**, prix d'une cible d'occasion ;
- **Fr. 2'000.-**, montant à payer chaque année par les 17 sociétés si l'on continue à louer le matériel à Polytronic
- **18**, cibles Polytronic en 1993, 13 actuellement ;
- **13**, proposition d'achat de 13 cibles, celles pas utilisées ultérieurement seront de réserve et serviront pour le remplacement des pièces défectueuses
- **2**, sociétés engagées à organiser leur TC, **2022** et suivant ...

Conclusion :

Il tient à préciser que les discussions ont été franches et constructives durant ces séances de commission et que tous sont persuadés à l'urgence de se **décider maintenant, ce qui sauvegardera notre FTB.**

Sauvegardera parce que sans solution et volonté réelle de sans sortir de la situation actuelle quant à l'organisation des TC à venir, **notre Fédération de tir de la Broye sera en péril**, déjà en péril organisationnel des TC, ça c'est la conséquence directe, mais plus grave, **péril des personnes qui s'investissent encore** mais qui ne trouve plus d'écho pour avancer, et ces gens-là ne se sentent plus vraiment à leur place : La raison d'être des sociétés au sein de la FTB ne s'arrête pas à l'organisation d'un TC, mais vis-à-vis des autres sociétés composant cette FTB, il faut assumer sa place et son rang. **Et ce n'est pas au CoFTB de se substituer à l'organisation d'un TC laissé vacant par les sociétés.**

Le président remercie Christophe pour sa présentation et donne la parole à l'assemblée.

Fabrice Monney relève qu'on doit voter ce soir mais il n'a pas la compétence pour voter un montant de Fr. 6'000.-.

Christophe Marmy répond qu'il comprend mais lors des assemblées lorsqu'une société refuse d'organiser le tir en campagne ce qui avance pour les autres sociétés, on ne dit pas qu'on n'a pas la compétence de son assemblée.

P.-André Liniger demande, si c'est accepté, est-ce que c'est déjà pour ce tir en campagne ou pour le futur ?

Christophe Marmy répond que c'est pour le futur, le tir en campagne de Bussy se déroulera comme prévu aux Avanturies. Ils ne sont pas concernés par cette situation du fait qu'un contrat a été signé avec la Fédération. Par contre s'il est le rapporteur ce soir c'est parce que c'est un peu Bussy qui a provoqué cette situation.

P.-André Liniger pense que les propositions sont bien mais qu'on devrait laisser les sociétés réfléchir et reporter cette décision à une autre assemblée qui pourrait être extraordinaire.

Christophe Marmy répond que les membres de la commission sont convaincus de l'urgence et là derrière il y a des personnes lesquelles ne se sentent plus soutenues.

Jean-Marc Berchier trouve la proposition favorable mais relève que si on se trouve dans cette situation c'est à cause des sociétés qui se désistent. Il trouve que c'est un manque de volonté et une solution de facilité. Quant aux propositions, il relève que 13 cibles c'est trop et à son avis 10 cibles sont largement suffisantes. D'autre part il demande, si les sociétés qui se sont rétractées jusqu'à maintenant, est-ce qu'elles devront organiser le tir en campagne ?

Christophe Marmy répond que le tournus est établi et ne va pas changer, dès lors les sociétés auront l'obligation d'organiser le tir en campagne. Elles ont toutefois la possibilité de s'allier avec une autre société.

Jean-Claude Schaefer demande, si on accepte cette proposition, est-ce que le tournus va changer car en 2022 il n'y a personne.

Christian Ballaman répond que non mais il faudra trouver quelqu'un pour 2022.

Sylvain Panchaud pense que c'est une très bonne proposition car toutes les sociétés seraient obligées de faire le tir en campagne mais si on devait se retrouver devant le fait accompli qu'une société qui devrait l'organiser dit non, qu'est-ce qui se passe ?

Christophe Marmy répond que dans certaines fédérations, comme les musiques, c'est imposé et relève qu'on est tous dans le même bateau et que si on veut que ce bateau tienne la route, il faut de l'engagement de la part de toutes les sociétés.

Christian Ballaman est d'avis qu'on est une fédération et que si une société ne veut pas s'investir et participer, elle devrait alors se retirer de la fédération. Il est clair que pour 2022 il faudra trouver une société pour organiser le tir en campagne car le tournus figurant dans le rapport ne va pas changer. Il est cependant évident que le tournus pour chaque société sera avancé d'une année car il faudra combler le trou de 2022.

Le président soumet à l'assemblée l'annexe 2 aux statuts du 6 mars 2009 :

Le présent règlement régit l'organisation des tirs en campagne dans la Broye :

- 1. Achat de 13 cibles financées par les 17 sociétés 300 m***
- 2. Location du stand pistolet aux pistoliers de Fr. 1'200.-, montant qui sera reversé à la société organisatrice. Ce montant sert à couvrir les frais d'entretien des cibles : cadres, bletz, big bag, montage***
- 3. Organisation obligatoire du tir en campagne, selon tournus de la FTB, soit en campagne ou aux Avanturies.***
- 4. En cas d'organisation aux Avanturies, la société organisatrice verse une indemnité de Fr. 6'000.- à la FTB (fonds entretien cibles) représentant les frais de montage d'un stand en campagne. Garantir un fonds de réserve d'au minimum Fr. 10'000.-.***
- 5. Si une société ne peut pas organiser, elle doit trouver une rocade avec une autre société se trouvant dans le tournus.***
- 6. Un montant pour l'entretien des cibles sera facturé annuellement aux sociétés.***

Jean-Claude Schaefer relève que, selon le tournus, il compte 18 sociétés alors que dans l'annexe il y a 17 sociétés ?

Le président répond qu'il s'agit des vaudois, le GTP.

Christian Ballaman précise qu'on ne peut pas engager le giron vaudois à participer financièrement car nous sommes la fédération de tir de la broye fribourgeoise. Cependant on va essayer d'incorporer les vaudois, soit par le montant global, soit par une location. Une discussion aura lieu avec eux.

Sophie Delpedro relève qu'on a le giron vaudois qui vient tirer avec nous depuis plusieurs années mais il y a également le giron de Granges qui participent certaines années à notre tir en campagne et ils ne figurent pas dans le tournus.

Le Président précise que le giron de Granges est actuellement intégré dans le giron de Payerne pour les tirs en campagne. A terme nous verrons si nous pouvons les intégrer comme nous l'avons fait avec le giron de Payerne. On pousse aussi nos amis vaudois à créer une sorte de fédération de district bien que les districts n'aient pas la même grandeur que nos districts. Actuellement on compte et fait pour nous et la discussion avec les vaudois devra avoir lieu.

Vincent Pillonel relève qu'il faudra bien étudier la question des terrains car pour un tir en campagne il faut réserver les terrains bien quelques années à l'avance et si une société devait devoir avancer son tour, il risque d'y avoir des problèmes. D'autre part, vu que les sociétés 10 m ne sont pas concernées, les sociétés de Vully Broye et la Tanière s'abstiennent de voter.

Afin de clore les débats, le président soumet le règlement présenté au vote. Résultat :

OUI 40 NON 2 ABSTENTIONS12

Le présent règlement et annexe 2 aux statuts de la fédération du 6 mars 2009 est accepté à la majorité ; il entre en vigueur tout de suite.

Christophe Marmy remercie les sociétés qui ont eu le courage de prendre leur responsabilité en acceptant ce règlement ce soir ainsi que ces collègues de la commission.

Le président remercie les membres de la commission qui ont accepté de prendre du temps pour nous assurer un avenir. Un autre grand merci à tous les représentants des sociétés, pour leur vote courageux, qui va nous permettre de continuer à nous mesurer dans cette belle compétition qu'est le Tir en campagne et surtout de poursuivre nos rencontres amicales à la cantine ou à la tonnelle.

TFC : validation du concept bénévolat

Restant dans les réflexions émanant des houleuses rencontres de responsables de sociétés en 2018. Lors de l'assemblée de St-Aubin l'été passé, M. Borgognon avait proposé un quota de bénévoles par société, pour éviter que ce soit toujours les mêmes qui viennent donner un coup de main afin que les compétitions se déroulent au mieux. Ceux répondant le mieux étant les pistoliers, y compris les vaudois, et les copains de sociétés ayant repourvu le comité FTB, ou encore des anciens membres de notre comité. Il est également important que les tireurs comprennent que tout ne se fait pas d'un simple claquement de doigts et les faire participer est un bon moyen d'éducation.

Le comité s'est penché sur le sujet et vous propose de répartir un peu plus équitablement ces tâches, en demandant à chacun de fournir des noms et coordonnées de personnes prêtes à soutenir (en précisant que les tranches des membres du comité FTB, qui sont très nombreuses, ne compteront pas).

Durant toute la durée du tir, 17 personnes nous soutiennent en permanence, durant 6 tranches de travail, pour lesquelles il n'a pas mis d'heure, parce que par exemple les rangeurs du vendredi ouvrent à 15h30 mais ferment vers 19h, alors qu'au stand on commence à travailler et on finit un peu plus tard.

Si vous acceptez ce concept, chaque société va durant les 2 prochains mois devoir trouver 4 bénévoles, dans la tranche qu'ils souhaitent et les annoncer à Jocelyn, avec le mail et le natel de la personne, pour pouvoir éventuellement coordonner en détail avec eux, et surtout pour pouvoir les convoquer officiellement. Nous choisirons les fonctions en connaissant les gens, merci de préciser les capacités de la personne. A noter que pour les absents un montant sera facturé aux sociétés avec la facture munition. Il demande à l'assemblée s'il y a des questions ou remarques.

Bertrand Limat demande si les sociétés petit calibre sont comptées.

Le président répond que non car chacun fait partie d'une société 300 m. A noter également que la société organisatrice n'est pas soumise à ce concept.

La proposition est soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

ELECTION DU COMITÉ

1^{ère} étape positive, nous avons trouvé notre 2^{ème} pistolier, il est déjà avec nous de manière «officiuse» depuis quelques mois et il a déjà bien soutenu notre ami Etienne. Il s'arrête là et demande à son président de société de nous le présenter.

Bertrand Bise nous informe que la société pistolet de Villeneuve a le plaisir de présenter la candidature de Laurent Scheurer pour le poste au comité de la FTB. Laurent est domicilié à Villeneuve et membre de la société comme vice-président.

Le Président remercie Bertrand pour ses propos et demande à l'assemblée s'il y a un autre candidat intéressé à rejoindre le comité.

L'assemblée n'ayant pas de proposition le président soumet la candidature de M. Laurent Scheurer au vote. Ce dernier est nommé par acclamation.

Le président lui souhaite la bienvenue officiellement au comité de la FTB pour les 3 prochaines années.

2^{ème} étape : espérer que Laurent ne soit pas trop isolé au comité ! C'est pourquoi il se tourne vers son comité, certains ayant réservé leur décision jusqu'à la dernière minute, et notamment jusqu'au point 7 de cette assemblée, il demande s'il y a des démissions au sein du comité.

Ceci n'étant pas le cas, il les remercie et se réjouit de poursuivre avec eux, pour la majorité pour 3 ans, mais il se doit de préciser que quelques-uns ont d'ores et déjà annoncé qu'ils partiraient en cours de mandat et nous allons dès demain, si vous les confirmez à leur poste, entamer le travail de recrutement pour assurer la transmission du savoir.

Le président propose à l'assemblée de passer au vote de cette 2^{ème} étape et si elle n'y voit pas d'objection en groupe et non individuellement.

L'assemblée accepte de voter en groupe. Le président propose au comité de la fédération les personnes suivantes, en précisant leur année d'entrée, histoire que l'assemblée réalise le sacrifice qu'ils ont déjà accompli :

- Sylvia depuis 2000, ça fera donc 20 ans l'année prochaine à Cugy
- Nicolas dès 2009
- Alain et Jocelyn depuis 2013
- Martial en 2015
- Kiki et Etienne en 2016
- Hubert en 2017
- Joël l'année passée

Les membres cités sont réélus par acclamation.

ELECTION DU PRÉSIDENT

Conformément aux statuts, article 22, il appartient à l'assemblée d'élire le président. Ce dernier est disposé à rempiler pour un nouveau mandat, alors il cède la parole à l'assemblée et se dit prêt à sortir si nécessaire.

La parole est donnée au vice-président, Christian Ballaman. Ce dernier propose de réélire Jean-Marc comme président de la FTB par vote.

Ce dernier est élu par acclamation. Jean-Marc remercie l'assemblée pour sa confiance.

HONORARIAT

Pendant 9 ans, le col Thalmann a exercé la fonction d'officier fédéral de tir. C'était notre garant de la sécurité des stands et du respect des règles militaires, l'homme qui dirigeait les commissions de tir dont la nôtre, qui mettait sur pied les cours de moniteurs, il était l'homme avec qui tous les derniers organisateurs de Tir en Campagne devaient discuter pour obtenir le droit de tirer hors de nos installations fixes.

Le comité de la FTB propose de nommer M. Heinz Thalmann membre d'honneur de la fédération et de rejoindre ainsi Hans Tschirren, ... avec une petite pensée pour Linus Zumwald.

Par acclamation Heinz Thalmann est nommé membre d'honneur de la fédération. Ce dernier étant excusé ce soir, le comité de la FTB se fera un plaisir de l'inviter à une autre occasion afin de lui remettre le diplôme ainsi qu'un petit cadeau.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE TIR

Après les officiers fédéraux de tir sortant et entrant, transition parfaite pour la Commission de tir. Le président, en s'excusant de lui mettre la pression, demande à Yannick Verdon, président de la CT, de s'exprimer maintenant.

Yannick : l'année passée, il nous informait de l'arrivée dans la commission du capitaine Laurent Baudois. Ce dernier n'ayant pas pu se joindre à nous, il profite de la séance de ce soir pour nous le présenter. Laurent a repris son cahier des charges d'ancien commissaire et s'est déjà joint à la commission pour renforcer l'équipe de formateur dans les différents cours de moniteurs de tir ou moniteurs jeunes tireurs. Bienvenue à lui !

L'année 2018 s'est très bien déroulée pour la commission de tir. Il n'y a pas eu d'accident notable et il félicite les sociétés et les remercie cette année encore pour l'accueil très courtois auquel ils ont droit lors de leurs visites.

Il relève la bonne tenue administrative des sociétés et le respect de la plupart des délais. Attention toutefois à bien valider toutes les signatures en fin d'année, en particulier pour les tireurs restés, même si vous n'en n'avez aucun. Nous ne devons pas relâcher nos efforts ! Ainsi, les contrôles lors de la saison de tir à venir seront les suivants :

- La saisie de toutes les échéances de tir lors de la validation des annonces dans le site de l'AFS. Il n'est effectivement plus possible de saisir des entraînements périodiques sur une seule ligne.
- Les récupérateurs de balles seront également contrôlés dans toutes les sociétés qui en disposent.
- Les dispositifs de barrages et de mise en garde seront également contrôlés en détails. Le but est, par exemple, de mettre à jour les éventuels panneaux qui ne sont plus d'ordonnance. Il encourage les sociétés à reprendre le règlement 51.065 — Les exigences techniques des installations de tir pour le tir hors du service — et de le parcourir avant le début de la saison, tout en corrigeant les points qui ne correspondent pas à ce dernier. Pour rappel, le règlement fait partie de chaque classeur de moniteur de tir et sera mis à jour dans le courant d'année pour une version plus illustrée.
- Enfin, il rappelle que les signatures des feuilles de tir doivent être systématiques. Ces dernières permettent un contrôle complet de tout le processus de remise de munition et permet ainsi de s'assurer que le tireur repart sans cette dernière de votre société. En cas d'incident, ce seront les premiers documents demandés pour une enquête. Un effort a été fournis mais trop de feuilles de tir nous parviennent sans toutes les signatures.

Tous ces points peuvent paraître superflus pour certains. Ils sont néanmoins nécessaires pour éviter toute implication directe ou indirecte de votre société en cas d'accident. Ils règlent en outre les questions d'assurance. Une séance de tir obligatoire n'étant pas couverte par la même assurance qu'un entraînement.

Dans les points divers, il rappelle que l'identification par un document d'identité valable est désormais obligatoire lors de la réception des armes ou de la munition auprès du centre logistique.

Une application pour le tir hors du service sur smartphone est désormais à disposition. Cette dernière, permet, entre autres, d'accéder à tous les règlements et ordonnances qui touchent de près ou de loin à vos sociétés.

Il rappelle qu'un cours de base pour moniteurs de tir aura lieu les 15 et 16 mars à Payerne. Il est encore possible de s'inscrire, le nombre de participants dans la classe pour moniteurs de tir au fusil s'élevant à 8 pour l'instant ! Ils se feront un plaisir de nous accueillir dans leur classe avec Laurent.

Pour terminer, les séances de printemps décentralisées sont actuellement mises sur pied. Ces dernières, obligatoires pour les présidents et les secrétaires, permettront de transmettre les informations pour l'année en cours et de discuter des problématiques que les sociétés rencontrent tous les jours tous ensemble. De plus amples détails nous parviendront dans les prochains jours par l'intermédiaire des commissaires.

Pour terminer il souhaite, au nom de la commission, à toutes et à tous une excellente saison 2019 ! et se réjouit de nous retrouver dans nos installations de tir ainsi qu'au tir en campagne, ici-même, à Bussy.

Le Président remercie Yannick et les membres de la CT pour leur sérieux, leurs conseils et leur gros coup de main pendant le tir en campagne. C'est un plaisir de travailler avec eux.

DISTRIBUTION DES PRIX ET PROCLAMATION DES BÉNÉFICIAIRES DE MAÎTRISES

Avant de passer à la proclamation des résultats, le Président tient à féliciter tous les lauréats et encourage les sociétés à régulièrement nous envoyer des photos que nous partagerons volontiers.

Les lauréats seront annoncés par Hubert et Christian pour le 300 m, Laurent et Etienne pour le pistolet et Nicolas et Alain pour les jeunes tireurs.

Plusieurs prix sont remis aux lauréats suivants :

- Catégorie mixte jeunesse adolescent 10 à 14 ans :
1^{er} rang Aurore Délessert société de Vallon

- Catégorie jeunes tireuses 15 à 20 ans :
3^{ème} au classement broyard, Maëlle Vorlet, société de Fétigny
2^{ème} au classement broyard, Marmy Ilona, société de Rueyres-les-Prés
1^{ème} rang au classement broyard et championnat broyard, Gebhart Célia, société de Murist

- Catégorie mixte jeunesse adolescent 10 à 14 ans :
3^{ème} Overney William, société de Cugy-Vesin
2^{ème} Guzzo Leonardo, société de Cugy-Vesin

- 1^{er} au championnat broyard avec 92 pt. Spähr Théo, société de Saint-Aubin.

- Catégorie jeunes tireurs 15 à 20 ans :
3^{ème} au classement broyard Vincent Lüthi, société de Cugy-Vesin
2^{ème} au classement broyard Antoine Pochon, société de Cugy-Vesin
Il a remporté le 2^{ème} rang au concours individuel, pour la société de Châbles-Cheyres, Elie Rouiller
Il a remporté le championnat broyard en 2018, Jonny Matthey, société de Murist la Molière
Concours individuel, Marius Grandgirard, société de Cugy-Vesin

1^{er} au classement broyard, 3^{ème} au concours individuel et il a eu la chance de participer à la finale romande avec la sélection fribourgeoise qui a remporté le classement intercantonal, Louis Grandgirard, société de Cugy-Vesin

Remise des challenges :

Challenge « Christian Wagner » : société Vallon

Challenge « Léonce Tétard » : société de Cugy-Vesin

Pour sa 1^{ère} place au classement, moniteurs, lors du concours individuel 2018 ainsi qu'au championnat broyard, Moret Christian société de Fétigny.

Pistolet :

Pistolet air comprimé dans les concours individuels :

- 1^{er} à la finale suisse des journées de la jeunesse, Kilian Bise
- 1^{ère} au championnat individuel junior, Nadia Bise
- 3^{ème} au Shooting Masters 2018, Anna Bastian
- 2^{ème} en catégorie U17 lors de la finale suisse à Berne : Anna Bastian
- 2^{ème} en catégorie dame lors de la finale suisse à Berne : Laurine Givel
- 2^{ème} rang, en catégorie U17 lors de la finale cantonale, Anna Bastian
- 3^{ème} rang, en catégorie U21 lors de la finale cantonale, Joye Eloi
- 1^{er} rang, en catégorie U21 lors de la finale cantonale, Cyril Pittet
- 1^{er} rang, en catégorie appuyé lors de la finale cantonale, Pierre-Alain Dufaux
- 1^{er} rang au championnat suisse des vétérans, Jean-Albert Favre

Finale cantonale juniors de groupe :

- ➔ 1^{er} Montagny composé de Laurent Pittet, Eloi Joye et Cyril Pittet
- ➔ 2^{ème} Villeneuve composé de Tifaine Scheurer, Aubane Connus et Nadia Bise

Finale cantonale élite de groupe :

- ➔ 2^{ème} Saint-Aubin composé de Chardonnens Pascal, Leibzig Edgar, Mélanie Bise et Bertrand Bise

Championnat suisse de groupe :

- ➔ 2^{ème} Montagny composé de Pierre-Alain Dufaux, Serge Cantin et Thomas Fasel

Concours individuel pistolet 25 et 50 m :

1^{er} en catégorie Elite : Jean-Luc Bastian

Concours de groupe finale cantonale 50 m : 3^{ème} Domdidier composé de Bertrand Bise, Mélanie Bise, Pascal Chardonnens et Edgar Leibzig.

Tireurs méritants carabine air comprimé 10m :

- Championnat suisse d'équipe en ligue B : Vully-Broye fini au 2^{ème} rang et est qualifié pour la ligue nationale A.
- Finale suisse de groupe des vétérans : Vully-Broye fini au 2^{ème} rang ; le groupe est composé de Pierre-Alain Dufaux, Hugo Sieber et Léonce Tétard
- Finale suisse individuelle des vétérans : 1^{er} Pierre-Alain Dufaux
- Finale suisse à Schwadernau : 1^{er} vétéran : Pierre-Alain Dufaux et 1^{er} senior-vétéran : Constant Guerry
- Finale cantonale individuelle U21 : 3^{ème} rang Hugli Robin, médaille de bronze
- Journée de la jeunesse : junior U10 : 2^{ème} Léane Décotterd

Championnat suisse de groupes : qualifications

Qualifié pour la finale cantonale, catégorie A, Vallon

Qualifiés pour la finale cantonale, catégorie D, Vallon 2 et Domdidier 4

Qualifiés pour la finale cantonale, catégorie E, Châbles-Cheyres et Aumont 1

Qualifié pour le 1^{er} tour suisse, catégorie D, Domdidier 4

Qualifié pour le 1^{er} tour suisse, catégorie E, Aumont 1

Championnat cantonal individuel

1^{er} Jaszkovski Jacek, société de Vallon

2^{ème} Roche Pierre-André, société de Domdidier

Le président félicite tous les lauréats. Il nous informe que M. Fritz Herren, président cantonal, était invité ce soir, tout comme dans 3 autres districts pour leur assemblée de fédération. Il l'a informé par courriel qu'il s'excusait et allait en Singine où il y a changement de président de Fédération.

Mais ne vous inquiétez pas, la SCTF a désigné un représentant, M. Urs Jenny à qui il donne la parole.

Ce dernier nous apporte les salutations de la SCTF et ses remerciements pour tout le travail effectué durant l'année. Il relève la performance de nos juniors et adolescents lors des concours. Il nous informe qu'en ce qui concerne le championnat de groupe, il y a quelques changements dans le règlement. Il relève qu'il y a, au niveau des matcheurs 300 m. un manque de relève. En 2019 aura lieu le tir cantonal fribourgeois en Singine et il invite les sociétés à y participer nombreux. Pour terminer il nous donne rdv à l'assemblée cantonale qui aura lieu le 9 mars.

Le président le remercie pour ses paroles et lui demande de transmettre les salutations au comité cantonal.

PROPOSITION DES SECTIONS

Le Président nous informe qu'aucune proposition ne nous est parvenue avant l'assemblée.

TIR FÉDÉRAL EN CAMPAGNE 2019 – PRÉSENTATION PAR LE CO

Le président donne la parole à M. Dylan Chassot, président du CO du tir en campagne 2019 à Bussy.

M. Chassot se fait un plaisir de nous présenter le tir en campagne 2019 qui aura lieu aux Avanturies pour le tir et à Bussy pour la place de fête. Tous les détails de l'emplacement de tir ainsi que du programme de la fête nous sont présentés.

La société de tir de Bussy-Morens-Sévaz et la population se réjouit de nous accueillir et elle compte sur la participation de tous les tireurs pour ce tir en campagne. Il profite de remercier la commune pour l'apéritif qui suivra cette assemblée.

Le président remercie M. Chassot pour ces explications et tout le travail fourni et lui demande de transmettre nos remerciements à son comité. Nous nous réjouissons d'avance pour leur accueil à Bussy.

DIVERS

Plusieurs points sont abordés dans les divers :

- Restant sur le sujet du Tir en Campagne, le comité informe l'assemblée qu'il a décidé de créer une nouvelle catégorie, pour les jeunes, le super roi junior, ou en d'autres termes le « combiné », selon les mêmes règles que pour le super roi. Malgré nos recherches, nous ne sommes pas parvenus à trouver de mini-hallebardes, c'est pourquoi nous nous sommes rabattus sur des prix qui devraient plaire à la jeune génération. Il n'en coutera rien à la Fédération puisque nous avons déniché un généreux donateur qui financera cette discipline. Le but est que nos jeunes découvrent les 2 disciplines de notre Fédération. Alors encouragez-les à se préparer à ce nouveau challenge, en les dirigeant vers une société de l'autre distance de votre région. On espère que les jeunes pistoliers se sentiront également concernés par le challenge, dans l'autre sens, car en fait ils ont presque plus de chances à mon avis, car il y a plus de points à perdre au pistolet qu'au fusil !!! Les moniteurs JT ont déjà été informés de cela et qu'ils peuvent s'annoncer à la Fédération qui fera le lien avec la société accueillante.
- AFS : la SCTF insiste pour y inscrire tous les membres et même les occasionnels et les sans licence. Cela ne vous coûte rien et vous permet qu'ils soient assurés en cas de pépin. L'intérêt de notre association cantonale est que les subventions de la Loterie Romande sont basées sur le nombre de membres actifs dans le sport, basé sur l'AFS !! Donc merci de faire un peu de saisie pour remplir les caisses de notre association.
- Maîtrises : nous vous encourageons à les demander ; deux sociétés n'ont plus rien demandé depuis plus de 7 ans.
- Statuts : la SCTF veut compléter sa banque de données ; il manque des réponses et des signatures. Malgré le courrier de la SCTF c'est le silence radio de 16 sociétés, dont 3 dans la Broye, qu'il se permet de nommer pour accélérer la résolution de ce suspense : il s'agit de Bussy-Morens-Sévaz, Font-Châtillon et Villeneuve-Surpierre.
- Participation à des finales : il est difficile pour nous de garder la vue d'ensemble des résultats incroyables, de ne pas oublier de lauréats comme ce fut parfois le cas par le passé. Certaines sociétés nous envoyaient des courriers pour réclamer leur dû, d'autres n'osaient pas demander mais ensuite se plaignaient de ne pas avoir été récompensés. Dorénavant, nous avons créé un formulaire, à dispo sur notre site. Il sera désormais aussi la voie nécessaire pour obtenir de notre part une petite enveloppe comme les nombreuses que nous avons distribué plus tôt ce soir. Merci de votre aide. D'autres formules sont également sur notre site pour diverses demandes.
- Pour terminer, il est persuadé qu'en ce début d'année, il y a eu les assemblées de sociétés, à la suite desquelles les sociétés ont obtenu des rangeurs et toutes prévu une sortie chez nos amis Singinois. Il compte vraiment sur chaque tireur broyard pour y aller au moins une fois.

Pour terminer, il se permet de venir sur la prochaine votation du 19 mai (je cite) :

« Est-ce qu'un attentat comme celui de Paris ne pourra plus arriver, en Suisse, grâce à cette loi ? J'en doute fortement. Ce qui est par contre certain, c'est que cette loi va faire mourir à petit feu notre passion. C'est pourquoi toutes les fédérations de tir sont unies pour lutter contre elle, sous le slogan « Non au diktat de l'UE ». Sachez que la SCTF est très active sur le sujet, avec ces voisines de Romandie, notre président cantonal nous rapporte régulièrement de leurs actions. Vous verrez à l'AG le week-end prochain que la SCTF a mis 2'500.- à son budget pour de prochaines actions.

Conséquences :

- Obligation d'enregistrement de toutes les armes (pourtant refusé en votation populaire en 2011)
- Lorsqu'un de vos membres achètera un fusil, il en sera possesseur pendant 10 ans, et non propriétaire, et devra prouver son activité régulière, terme qui n'est pas précisé dans la loi. Imaginez par exemple un accident qui empêche le tireur de s'exercer 1 an ou 2. L'Etat pourra venir lui retirer son arme, et sans compensation financière !!!
- Chaque bargeot qui veut acheter une arme devra prouver son appartenance à une société, avec signature du pdt
->vous voulez engager votre responsabilité ? Moi pas ! C'est vrai que dans un premier temps, ça pourrait augmenter

vos entrées annuelles de cotisations. Mais vous voulez vraiment intégrer des «cow-boys» qui décrédibilisent notre sport fait de précision et de concentration ??? Et ensuite devoir convaincre les parents de vous confier leur fille ou leur fils à faire du tir ???? Personnellement je ne vois pas ça d'un très bon œil

- *Donc désolé si je fais de la politique, ce n'est pas mon but, je vous demande juste de ne pas hésiter à en parler autour de vous, à vos familles, amis et voisins qui ne sont pas passionnés du tir, pour les convaincre d'aller voter NON le 19 mai, notre avenir et nos traditions en dépendent !*

La parole est donnée aux sociétés.

Jean-Claude Schafer demande, pour le tir avancé pistolet qui sera tiré aux Avanturies, est-ce que le roi du tir peut se faire aux Avanturies.

Le Vice-président répond que non car il n'est pas sur la ligne de tir officielle du jour du concours. Il est cependant sur tous les classements ; il peut être premier mais pas roi du tir.

L'assemblée n'ayant plus de questions, le Président remercie chaleureusement tous les membres du comité pour le travail abattu durant cette année et nous invite à partager le verre de l'amitié.

L'assemblée est levée, il est 22.45 h.

Sylvia Bersier



MOT DU PRÉSIDENT

**Chères amies tireuses,
Chers amis tireurs,**

Profitant de la parution du rapport annuel de notre fédération en ce début d'année, je saisis l'opportunité de vous souhaiter mes vœux les meilleurs pour 2020, soit du succès dans vos compétitions bien évidemment, mais avant tout du fair-play et beaucoup d'amitié dans la pratique de notre sport préféré.

RENAISSANCE

Vous en avez désormais pris l'habitude puisqu'il s'agit de mon 4^{ème} rapport, il y a toujours un « mot-clé » qui sert de fil rouge à cette page. Ne voulant décevoir tous ceux qui attendent celui-ci avec impatience, je poursuis sur la même ligne (... de tir) : après (RE)NOUVEAU, TIRONS, (R)EVOLUTION, j'ai pour 2019 choisi RENAISSANCE.

Cette suite me paraît des plus logiques. L'an passé, je vous exposais qu'une commission hétéroclite de présidents de sociétés avait vu le jour et reçu mandat de se pencher sur l'état de santé de notre sport et de proposer à l'assemblée des solutions d'améliorations, d'où le mot-clé (R)EVOLUTION. Cette équipe a parfaitement rempli sa mission, amenant à l'assemblée générale du Bussy à la solution détaillée ci-dessous, qui va à n'en pas douter donner un nouvel élan à l'organisation de nos tant attendus Tirs en campagne, une seconde NAISSANCE en quelque sorte.

TIRS EN CAMPAGNE DU FUTUR

Vous le savez, votre comité est un fervent défenseur des Tirs en Campagne en Campagne, malgré le test concluant de 2019 (voir chapitre suivant). Il est cependant conscient que cette installation provisoire a un coût important (location de 13 cibles à Polytronic pour environ 25'000.-, petite cantine, butte d'obstacle, matériel, ...), sans compter le temps nécessaire à la mise en place. Cela fait plus de 20 ans que la Broye a adopté ce mode de fonctionnement, je vous laisse vous-mêmes faire le calcul de l'argent versé à cette entreprise spécialisée bien connue !

Le 1^{er} mars 2019, l'assemblée générale de la FTB a validé l'achat de 13 cibles électroniques, pour un montant d'environ 70'000.-. En comptant également l'amortissement, l'entretien et l'entreposage, la note se monte à 5'000.- par société. Il s'agira ensuite de s'assurer que ce matériel reste en état au moins le temps d'un tournoi complet, et chaque société organisatrice aura économisé une jolie somme !

Parallèlement et en conséquence de l'investissement ci-dessus, l'assemblée a décidé que l'organisation de ce tir important devenait pour chaque société obligatoire, selon le tournoi établi. Néanmoins, une porte a été laissée ouverte à un tir en stand comme en 2019, sous conditions négociables avec le comité. Ceci dit, la différence de coût ayant été réduite, le comité a bon espoir que l'écrasante majorité des sociétés préférera la variante provisoire, laquelle privilégie l'ambiance villageoise qui nous plaît tant.

Je tiens à féliciter vos délégués pour ces décisions courageuses mais primordiales pour notre avenir, persuadé qu'elles marquent les premiers pas de cette RENAISSANCE.

TIR FÉDÉRAL EN CAMPAGNE 2019

Dans l'intervalle, le tir de section de l'année écoulé peut également être comparé à une seconde NAISSANCE, puisque « le petit a poussé ses premiers cris » dans le stand des Aventuries. En effet, se basant sur la proximité de ce grand stand avec la place de fête de Bussy, le comité d'organisation avait convaincu l'assemblée (de 2018) de ne pas construire une coûteuse installation en Campagne, mais de tester les transports en commun entre ces 2 emplacements. Les rotations de « poussettes » étaient de compétition et leurs pilotes de véritables mères pour tous, de sorte qu'il n'y a eu aucun sanglot ni autre « niaucherie » à déplorer !

Malgré la réticence de certains, et pour être totalement transparent également au sein du comité FTB, il faut reconnaître que cette édition a été une réussite totale. Le stand pistolet se trouvait dans les environs de la place de fête comme à l'accoutumée, alors que les tireurs à la longue distance ont continué à se rassembler devant la cantine pour l'appel et le contrôle d'arme, comme à chaque édition, sans grand changement de nos habitudes en fait. Tous les ingrédients nécessaires au respect de la tradition étaient réunis, des chemises edelweiss au brunch campagnard du dimanche, des danses de la troupe « La Farandole » à la salve d'honneur des vénérables « culs bleus ». Un grand bravo à la Société de tir Bussy-Morens-Sévaz pour leur travail remarquable.

PROMOTION DU TIR

Qui dit NAISSANCE dit enfance, puis adolescence, avant d'atteindre la maturité. Il importe à notre comité de faire le maximum pour inculquer ces valeurs de partage et de fair-play à nos jeunes, à travers notre sport. La plus grande part du travail est effectuée au quotidien dans les villages, par des moniteurs (et dirigeants) passionnés qui s'engagent sans compter. Leur travail porte ses fruits : Lors du dernier TFC, ils ont été 180 Jeunes à se mesurer, toutes catégories confondues, soit 25% de plus que l'année précédente. Je tiens à les remercier de leur investissement et les encourage à ne pas s'essouffler.

La Fédération tente également de fédérer, au travers d'initiations par exemple, ou comme l'an passé par une journée portes ouvertes. Sachez aussi que nous ne perdons jamais l'occasion d'insister au niveau cantonal pour la mise en place de manifestations ou autres actions de communication. La SCTF, qui s'engage déjà énormément pour nos jeunes talents et les soutient financièrement, a accepté de mettre sur pied en 2020 une commission cantonale de marketing, et le soussigné en fera partie.

CONCLUSIONS

Dans mon rapport précédent, je vous demandais à toutes et tous de « serrer les rangs » pour le bien futur de notre sport. Durant cette année 2019, j'ai eu maintes occasions de constater votre courage et votre abnégation, votre engagement et votre solidarité. C'est ainsi que je suis confiant en l'avenir, persuadé que cet état d'esprit continuera à faire affluer la jeune génération, celle des Champions de demain, mais également celle des nombreux populaires qui contribuent à la survie de notre sport préféré et à faire perdurer nos traditions ancestrales.

Je vous souhaite une très belle saison de tir 2020, et me réjouis de vous revoir, que ce soit dans un stand du district ou à la tonnelle de Cugy début juin.

Merci à toutes et à tous

Jean-Marc Berger
Président FTB

COUPE DE LA BROYE – MODIFICATION RÈGLEMENT

Art 5 Déroulement

- 5.1 Dispositions générales
Pour chaque tour éliminatoire, 2 groupes sont confrontés. Le perdant est éliminé pour le reste du concours annuel.
- 5.2 Délais des tours éliminatoires
Le concours se déroule selon le calendrier des échéances de la Fédération de tir, publié dans son rapport annuel.
- 5.3 Tirage au sort des tours éliminatoires
 - 5.3.1 Le tirage au sort de chaque tour incombe la Fédération de tir.
 - 5.3.2 Le tirage au sort est basé sur une participation de base de 40 groupes au 2^{ème} tour ce qui représente une participation théorique de 80 groupes au départ.
 - 5.3.3 Si un nombre impair de groupes est inscrit, il conviendra de tirer au sort un groupe qui sera qualifié d'office.
 - 5.3.4 Si le nombre de groupes inscrit est inférieur à 80, le tirage au sort sera effectué avec un maximum de confrontations. Les 40 groupes du 2^{ème} tour seront atteints par la récupération des meilleurs perdants en tenant compte des résultats de groupes puis en cas d'égalité des résultats individuels.

Art 5 Déroulement

- 5.1 Dispositions générales
Pour chaque tour éliminatoire, 2 groupes sont confrontés. Le perdant est éliminé pour le reste du concours annuel.
- 5.2 Délais des tours éliminatoires
Le concours se déroule selon le calendrier des échéances de la Fédération de tir, publié dans son rapport annuel.
- 5.3 Tirage au sort des tours éliminatoires
 - 5.3.1 Le tirage au sort de chaque tour incombe la Fédération de tir.
 - 5.3.2 Le tirage au sort est basé sur une participation de base de 40 groupes au 2^{ème} tour ce qui représente une participation théorique de 80 groupes au départ.
 - 5.3.3 Si un nombre impair de groupes est inscrit, il conviendra de tirer au sort un groupe qui sera qualifié d'office.
 - 5.3.4** Si le nombre de groupes inscrit est inférieur à 80, le tirage au sort sera effectué avec un maximum de confrontations. Les 40 groupes du 2^{ème} tour seront atteints par la récupération **par tirage au sort parmi les perdants au 1^{er} tour.**

COURS 2019

10 sociétés du district (idem à 2018) ont organisé un cours et participé aux concours :

Aumont et environs	Châbles-Cheyres	Cugy-Vesin	Dompierre-Russy
Fétigny-Ménières	Murist/La Molière	Rueyres-les-Prés	Saint-Aubin
Vallon	Villeneuve/Surpierre/Praratoud		

Statistiques :

Participants au cours (Canton)	671	(- 10)		
Participants au cours (Broye)	106	(+ 22)	dont 28 filles (21.4 %)	(+ 10)
Participants au concours	77	(+ 18)	dont 21 filles	(+ 11)
Participants au tir obligatoire	74	(+ 11)	dont 17 filles	(+ 3)
Participants au tir en campagne	83	(+ 6)	dont 16 filles	(+ 2)

Les jeunes tireuses et tireurs de 14 ans et moins ne figurent pas dans les statistiques précédentes :

Adolescents de 10 à 14 ans (Canton)	157	(+31)		
Adolescents de 10 à 14 ans (Broye)	24	(+ 7)	dont 0 fille	(- 4)

Par rapport aux années précédentes, la tendance à la hausse des effectifs s'est confirmée pour l'ensemble du canton, avec une balance positive de 21 tireurs (828 en 2019 / 807 en 2018 / 795 en 2017). L'augmentation est encore plus marquée et réjouissante pour notre district avec une croissance à hauteur de 29 participants (130 en 2019 / 101 en 2018 / 103 en 2017).

PERFORMANCES ET CLASSEMENTS BROYE

Résultats: **Les meilleurs jeunes tireurs de 15 à 20 ans de la Broye (sur 407 points)**

	Tireur	Société	Résultat
1	Matthey Jonny	Murist/La Molière	366
2	Collaud Romain	Vallon	352
3	Grandgirard Louis	Cugy-Vesin	349

Résultats: **Les meilleures jeunes tireuses de 15 à 20 ans de la Broye (sur 407 points)**

	Tireuse	Société	Résultat
1	Gebhart Célia	Murist/La Molière	363
2	Marmy Angélique	Cugy-Vesin	347
3	Delessert Aurore	Vallon	338

Résultats: **Les meilleur(e)s adolescent(e)s de 10 à 14 ans de la Broye (sur 407 points)**

	Tireur	Société	Résultat
1	Bise Kilian	Cugy-Vesin	310
2	Grandgirard Maxime	Murist/La Molière	309
3	Décotterd Quentin	Murist/La Molière	306

PERFORMANCES ET CLASSEMENT FR

Comme en 2018, aucun jeune tireur broyard n'est malheureusement parvenu à se hisser parmi les dix meilleures gâchettes cantonales au classement général du cours lors de la saison écoulée. Ce n'est que partie remise !!

CONCOURS INDIVIDUEL JT À PAYERNE

Ce concours s'est déroulé au stand des Avanturies, les 26 et 29 juin 2019, avec la présence de 89 jeunes tireuses et tireurs de 10 à 20 ans (+ 6). L'augmentation de participation de 2018 s'est donc confirmée en 2019 ! Bravo à tous !

Résultats: **Les 10 meilleurs jeunes tireurs/ses et/ou adolescent(e)s**

	Tireur	Société	Résultat
1	Rouiller Elie	Châbles-Cheyres	89
2	Matthey Jonny	Murist/La Molière	89
3	Lambert Eric	Châbles-Cheyres	88
4	Frey Samuel	Aumont et environs	88
5	Zaccomer Lionel	Murist/La Molière	87
6	Hirschi Schadia	Châbles-Cheyres	87
7	Maeder Loïc	Fétigny-Ménières	87
8	Fontaine Hugo	Fétigny-Ménières	86
9	Gebhart Célia	Murist/La Molière	86
10	Housh Gabriel	Cugy-Vesin	85

CHALLENGE CHRISTIAN WAGNER ADJ. EM

	Cours (Société)	Participants		Participation %	Total points	Moyenne	Moyenne % participation
		Cours	Concours				
1	Fétigny	16	15	93.75	1122	74.80	70.13
2	Aumont et environs	9	8	88.89	608	76.00	67.56
3	Cugy/Vesin	21	19	90.48	1375	72.37	65.48
4	Murist/La Molière	16	13	81.25	988	76.00	61.75
5	Villeneuve-Surpierre	5	4	80.00	274	68.50	54.80
6	St-Aubin	18	13	72.22	919	70.69	51.05
7	Vallon	5	3	60.00	236	78.67	47.20
8	Rueyres-les-Prés	18	11	61.11	715	65.00	39.72
9	Châbles/Cheyres	18	5	27.78	403	80.60	22.39
10	Dompierre-Russy	4	0	00.00	0	00.00	00.00

CHALLENGE LÉONCE TÉTARD

	Cours (Société)	Particip. conc.	50% *	Total conc.	Res. oblig.	Moy. interm.	Rés. non-oblig.	2% bonif.	Moy. finale
1	Murist/La Molière	13	6.5	988	546.00	84.00	442.00	8.84	92.84
2	Cugy/Vesin	19	9.5	1375	759.00	79.89	616.00	12.32	92.21
3	Châbles/Cheyres	5	2.5	403	220.50	88.20	182.50	3.65	91.85
4	Fétigny	15	7.5	1122	611.00	81.47	511.00	10.22	91.69
5	Aumont et environs	8	4	608	333.00	83.25	275.00	5.50	88.75
6	St-Aubin	13	7.5	919	595.50	79.40	323.50	6.47	85.87
7	Vallon	3	1.5	236	123.50	82.33	112.50	2.25	84.58
8	Villeneuve-Surpierre	4	2	274	154.00	77.00	120.00	2.40	79.40
9	Rueyres-les-Prés	11	5.5	715	387.00	70.36	328.00	6.56	76.92
10	Dompierre-Russy	0	0	0	0	0	0	0	0

* ou nombre de résultats obligatoires

CHALLENGE DES MONITEURS

30 directeurs et moniteurs de cours de jeunes tireurs (+ 18), dont 9 de la Broye vaudoise (UTP), ont participé au concours, tirant le même programme que leurs jeunes.

	Tireur	Société	Résultat
1	Décrevel Cédric	St-Aubin	96
2	Ballif Loïc	Villeneuve-Surpierre-Praratoud	94
3	Bersier Dany	Cugy-Vesin	90

CHALLENGE DIRECTEUR MILITAIRE

Avec une moyenne de 78.625 pts (sur 100), la Broye se classe au 6^e rang des districts (3^{ème} en 2018). Ce classement est établi d'après la moyenne des résultats obtenus par les jeunes tireurs ayant effectué le programme du Concours individuel et d'après la participation, les résultats des adolescents n'étant pas pris en compte.

	District	Résultat	Participation
1	Singine	84.322	92.52%
2	Lac	84.097	91.30%
3	Gruyère	83.369	89.89%
4	Veveyse	81.606	63.93%
5	Sarine	81.509	100.00%
6	Broye	78.625	73.53%
7	Glâne	77.116	89.74%

La participation, en augmentation, doit être confirmée et encore améliorée lors de la prochaine saison !

CHAMPIONNAT JUNIOR BROYARD

Cette compétition se tire immédiatement à la suite du Concours individuel et, avec son barème allégé, en constitue le « rattrapage ». Les tireurs méritants sont récompensés par une distinction en nature, sous la forme d'un délicieux saucisson sec !

Résultats: Jeunes tireurs (54 classés)

	Tireur	Résultat
1	Housh Gabriel, Cugy-Vesin	91
2	Zaccomer Lionel, Murist/La Molière	89
3	Grandgirard Louis, Cugy-Vesin	89

Résultats: Jeunes tireuses (21 classées)

	Tireuse	Résultat
1	Bastian Lara, Aumont et environs	87
2	Marmy Angélique, Cugy-Vesin	86
3	Renout Malika, Aumont et environs	84

Résultats: Adolescents (14 classés)

	Tireur	Résultat
1	Mast Quentin, Cugy-Vesin	81
2	Overney William, Cugy-Vesin	80
3	Grandgirard Maxime, Murist/La Molière	75

Résultats: Moniteurs (28 classés)

	Tireur	Résultat
1	Marcuard Raphaël, UTP	94
2	Marmy Jean-Marc, Rueyres-les-Prés	93
3	Monney Yohann, Murist/La Molière	92

CHALLENGE FAUDE & HUGUENIN

Ce trophée permet de récompenser le meilleur chef ou moniteur JT du canton de Fribourg, à l'addition des résultats du tir obligatoire (max. 85 pts), du tir en campagne (max. 72 pts) et du concours individuel (max. 100 pts). Sur un total de 257 points possibles, le lauréat 2019 n'en a égaré que 13 et fait la fierté de notre district, puisqu'il s'agit de :

Cédric Décrevel, St-Aubin, 244 pts (TO : 82 pts, TC : 66 pts, CI : 96 pts). Félicitations à lui !!

FINALE INDIVIDUELLE FR ROMONT

7 jeunes tireuses et tireurs de 10 à 20 ans (idem à 2018), **dont 5 filles**, se sont qualifiés pour la finale cantonale individuelle, qui s'est disputée le 7 septembre 2019 à la Montagne de Lussy :

Résultats: Jeunes tireurs (49 classés)

	Tireur	Résultat
13	Matthey Jonny, Murist/La Molière	175
31	Collaud Romain, Vallon	154

Résultats: Jeunes tireuses (30 classées)

	Tireuse	Résultat
6	Gebhart Célia, Murist/La Molière	174
12	Delessert Aurore, Vallon	169
17	Marmy Ilona, Rueyres-les-Prés	167
21	Renout Malika, Aumont et environs	166
25	Marmy Angélique, Cugy-Vesin	162

Résultats: Adolescents (41 classés)

	Tireur	Résultat
15	Delessert Aurore, Vallon	169

Un grand bravo à tous ces jeunes pour leurs performances ! Et en particulier à Jonny Matthey, qui a ainsi rejoint la sélection fribourgeoise appelée à en découdre sur le plan romand.



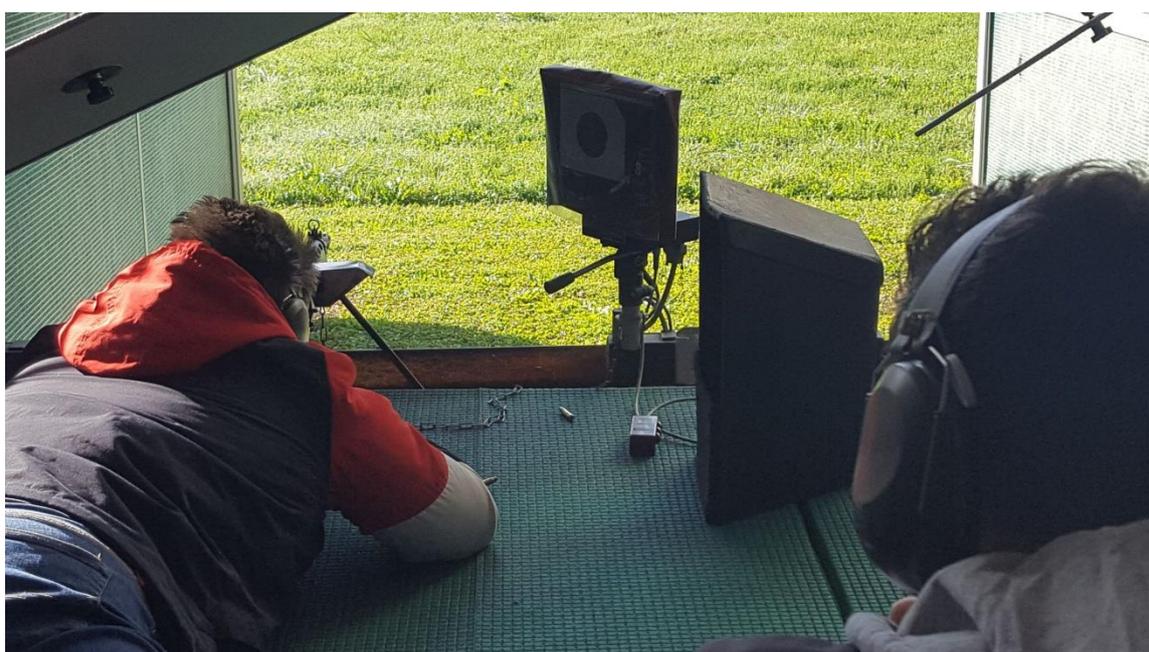
Les qualifiés broyards, accompagnés de leurs moniteurs et d'Alain Bastian (FTB)

FINALE ROMANDE À PAYERNE/VD

La finale romande du 12 octobre 2019 offrait l'occasion aux 12 meilleurs Jeunes tireurs et 6 meilleurs Adolescents fribourgeois, qualifiés à la suite de la finale cantonale individuelle, de défendre leurs couleurs et de se frotter aux meilleures gâchettes de Romandie. Les jeunes Fribourgeois se sont à nouveau très bien comportés :

Résultats: Jeunes tireurs (7 classés)			Adolescents (7 classés)		
	Canton	Résultat		Canton	Résultat
1	Vaud	1324		Valais	650
2	Fribourg	1321		Vaud	640
3	Jura	1290		Fribourg	638

A titre individuel et sur le plan cantonal, il convient de relever que, chez les juniors, Fabio Romang s'est paré d'argent. Du point de vue de notre district, la belle performance a été réalisée par Jonny Matthey qui, parmi 84 autres concurrents de sa catégorie et avec ses 135 points (sur 150) atteints lors de la passe principale, s'est invité à la grande explication des 10 meilleurs. A l'occasion de ces 10 coups de finale supplémentaires, notre représentant a décroché un beau 8^{ème} rang final, avec un total de 82 points. Félicitations méritées !!



Jonny Matthey en pleine compétition, sous le regard attentif de son moniteur, Yohann Monney

CHAMPIONNAT DE GROUPES, QUALIFICATIONS BROYE ET FINALE FR

Les 19 et 22 juin 2019, 18 groupes Jeunes tireurs (- 3 par rapport à 2018) et 3 groupes Adolescents (+ 3) ont rivalisé lors des tirs de qualification du championnat 2019, qui, comme le Concours individuel, se sont déroulés au stand des Avanturies. Voici les résultats obtenus :

1. Cugy-Vesin I	671 pts (sur 800)	10. Cugy-Vesin III	592 pts
2. Chables-Cheyres I	670 pts	11. Aumont et environs II	590 pts
3. Murist/La Molière I	662 pts	12. Villeneuve-Surpierre	580 pts
4. Aumont et environs I	657 pts	13. Rueyres-les-Prés I	574 pts
5. Vallon	656 pts	14. Rueyres-les-Prés II	567 pts
6. St-Aubin I	640 pts	15. Rueyres-les-Prés III	546 pts
7. Fétigny	628 pts	16. Châbles-Cheyres II	546 pts
8. Cugy-Vesin II	598 pts	17. Murist/La Molière II	516 pts
9. St-Aubin II	594 pts	18. Cugy-Vesin IV (2 tir.)	282 pts

Lors de la finale cantonale, tirée le 24 août 2019 à Romont, les formations broyardes sont restées cantonnées en seconde moitié du classement. Comme l'année précédente, Murist/La Molière y a décroché le 18^{ème} rang, avec 640 pts. Le groupe d'Aumont et environs s'est classé, quant à lui, au 20^{ème} rang avec 630 pts, tandis que Cugy-Vesin a obtenu la 23^{ème} place du classement (25 participants) avec ses 610 pts.



Une belle délégation broyarde au stand de la Montagne de Lussy !

JOURNÉE DE LA JEUNESSE AU 30ÈME TIR CANTONAL FR

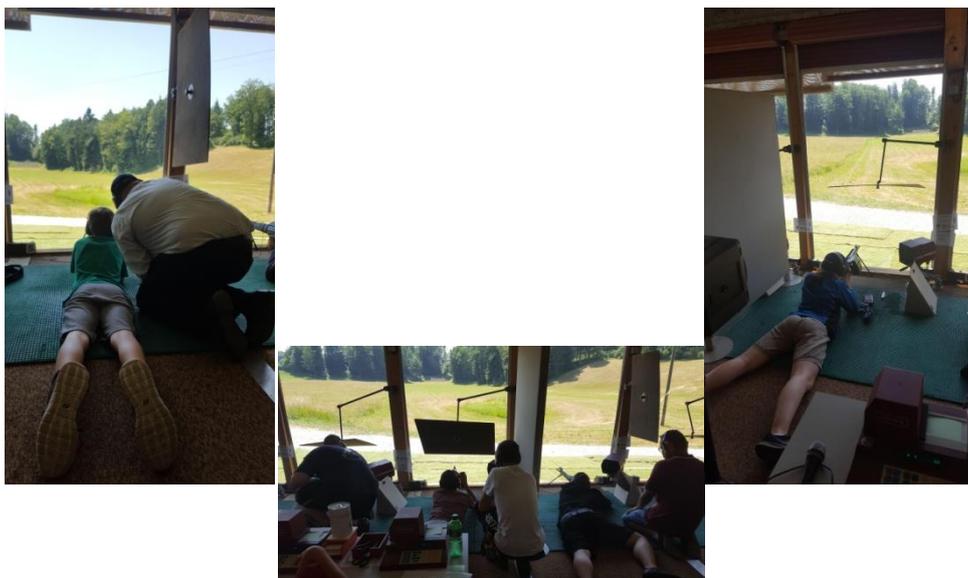
Après un programme de qualification tiré dans chaque district, 96 juniors, dont 11 Broyards, ont été conviés à cette manifestation incontournable du tir cantonal, le dimanche 30 juin 2019 au stand de St-Ours.

Tirée sous un soleil éclatant – voire étouffant – cette compétition n'a malheureusement pas souri aux 7 représentants de notre district, qui se sont contentés d'accessits et ne sont pas parvenus à se hisser parmi les finalistes du jour. Leurs performances méritent cependant d'être saluées et citées ci-dessous, récompense toute relative en considération des heures et de la sueur investies dans la moiteur de cette après-midi singinoise.

Résultats: Jeunes tireurs (66 classés)

Adolescents (13 classés)

	Nom et société	Résultat		Nom et société	Résultat
19	Pittet Lionel, Aumont et environs	86	13	Hoffmann Loïc, St-Aubin	55
27	Taverna Sandro, St-Aubin	84			
42	Renout Malika, Aumont et environs	79			
45	Delessert Aurore, Vallon	79			
54	Roth Loïck, Vallon	75			
64	Bürgy Loïc, St-Aubin	68			



Quelques impressions de cette après-midi en Singine, avec des jeunes de St-Aubin (gauche), Aumont (centre) et Vallon (droite)

FINALE CH JU-VE À THOUNE / BE

Contrairement à 2018, un jeune de notre district figurait au rang des participants à la grande finale du 26 octobre 2019 au stand du Guntelsey à Thoun. En effet, lors des tirs de qualifications, Lionel Pittet, de la société d'Aumont et environs, a atteint 177 pts, obtenant ainsi le droit de se frotter aux 124 autres finalistes de sa catégorie.

Il y réalisa deux passes lui permettant de réitérer sa performance qualificative, à raison de 177.7 pts, qui lui ont permis de se positionner à un honorable 99^{ème} rang. Un grand bravo pour ce résultat !



Alain Bastian, moniteur, et Lionel Pittet, finaliste suisse



Thoun : un stand impressionnant et sur deux étages !

CONCLUSIONS ET REMERCIEMENTS

J'envoie des félicitations à tous les jeunes qui ont participé aux cours 2019 pour leurs brillants résultats. En parallèle, j'adresse à tous les moniteurs de chaleureux remerciements pour leur engagement en faveur de notre relève. Leur enthousiasme est en effet intimement lié, d'année en année, à l'attachement que témoignent les jeunes du district à notre discipline. Sans cet ingrédient indispensable, un tel niveau d'effectifs n'aurait pu être maintenu ! Le travail fourni par les responsables JT de nos sociétés est remarquable et mérite notre respectueuse reconnaissance.

J'exprime ensuite ma plus vive gratitude aux donateurs 2019, ainsi qu'à toutes les personnes qui, de près ou de loin, dans l'ombre ou dans l'oubli, m'ont apporté leur précieux soutien à l'occasion des différentes compétitions et/ou manifestations mises sur pied.

En vous transmettant mes meilleurs vœux de succès pour la saison 2020 et à la veille de remettre mon mandat, je souhaite enfin à mon successeur de pouvoir rencontrer autant de satisfactions et de joies que celles qui auront illuminé, depuis mars 2009, mes activités à la tête du dicastère !

Que vivent nos traditions, le tir et notre belle jeunesse !

*Nicolas Chardonnens
Resp. Relève*



Quelques reflets des initiations de tir au pistolet mises sur pied, courant mai 2019 ; ici, à Lully, avec la collaboration d'Etienne Devaud (FTB)

RAPPORT PISTOLET

CONCOURS INDIVIDUELS PAC

Résultats: **PAC – FST Finale Suisse des Journée de la Jeunesse 2019 Lucerne**

	Catégorie	Tireurs
2	P10A	Nadia Bise ♂
4	P10B	Esteban Bongard
5	P10B	Kilian Bise

Résultats: **PAC – FST Championnat individuel Junior 2019**

	Caégorie	Tireurs
2	U13A	Nadia Bise ♂
2	U19	Anna Bastian ♂
1	U21	Cyril Pittet ♂

Résultats: **PAC - Shooting Masters 2019**

	Catégorie	Tireurs
3	Jeune Dames	Anna Bastian ♂

Résultats: **PAC - FST Championnat suisse 2019 Bern**

	Catégorie	Tireurs
3	U21	Anna Bastian ♂
7	U21	Shannon Husson
4	Dames	Evelyne Joye

Résultats: **PAC - SCTF Championnat cantonal 2019 Bulle**

	Catégorie	Tireurs
1	U17	Nadia Bise ♂
8	U17	Kilian Bise
1	U21	Anna Bastian ♂
2	U21	Pittet Cyril ♂
3	U21	Shannon Husson ♂
4	Sénior / Vétéran	Serge Cantin
5	Sénior / Vétéran	Bertrand Bise (Villeneuve)
6	Appui	Jean-Albert Favre
7	Appui	Jean-Claude Schafer



Résultats: PAC – Fête fédérale des JT 2019 Frauenfeld

	Catégorie	Tireurs
1	U10-U13	Nadia Bise ☞



Résultats: PAC - FTB Championat Broyard à Payerne

	Résultats	Tireurs
1	372,94	Evelyne Joye
2	372,92	Peter Hoess
3	364	Michel Combremont

CONCOURS DE GROUPES PAC

Résultats: PAC – Finale Cantonal Junior - Groupes 2019 Bulle

	Société	Résultat	Tireurs
1	Villeneuve I ☞	1053	Shannon Husson, Lucie Bise, Nadia Bise
5	Villeneuve II	985	
6	Villeneuve III	956	



Résultats: PAC - Championnat Suisse Groupe Junior – 2019 Wil

	Société	Résultat	Tireurs
7	Villeneuve	1058	Shannon Husson, Lucie Bise, Nadia Bise

Résultats: PAC - Cantonal Elite - Groupes 2019

	Société	Résultat	Tireurs
4	Villeneuve	1453	
7	Montagny	1436	
11	Villeneuve II	1400	

Résultats: **PAC - Championnat Suisse Groupe Elite - Groupes 2019**

	Société	Résultat	Tireurs
6	Montagny	1461	
20	Villeneuve	1403	

Résultats: **PAC - Cantonal Appui - Groupes 2019**

	Société	Résultat	Tireurs
2	Montagny ⚔	860	Dufaux Pierre-Alain, Cantin Serge, Fasel Thomas,
3	St-Aubin ⚔	836	Favre Jean-Albert, Pochon Paul-André, Guinnard Gilbert
6	Villeneuve	822	



Résultats: **PAC – Championat Suisse Groupe Appui – 2019 Bern**

	Société	Résultat	Tireurs
2	Montagny ⚔	862	Dufaux Pierre-Alain, Cantin Serge, Fasel Thomas



CONCOURS INDIVIDUELS 25M ET 50M

Résultats: **Finale Cantonale Match A**

	Catégorie	Tireurs
6	Elite	Bertrand Bise (Villeneuve)
7	Elite	Thomas Fasel

Résultats: Finale Cantonale Match C

	Catégorie	Tireurs
9	Elite	Fasel Thomas

Résultats: Finale JU/VE Thoune

	Catégorie	Tireurs
3	U21	Joye Eloi ♂



CONCOURS GROUPE 25M ET 50M

Résultats: Finale Cantonale 50m

	Société	Tireurs
4	Villeneuve I	
6	Montagny I	
8	Montagny II	
13	Domdidier	Éliminé en demi-finales

Résultats: Finale Suisse 50m

	Catégorie	Tireurs
-	Montagny	Éliminé au quart de finales
-	Villeneuve	Éliminé au quart de finales

Résultats: Finale Cantonal 25M

	Société	Résultat	Tireurs
6	Villeneuve	1061	
7	Montagny	1051	

Résultats: Finale Suisse 25M

	Société	Résultat	Tireurs
19	Montagny	1072	

FINALE SUISSE SECTION 25M ET 50M

Résultats: Finale section 25m

	Société	Résultat	Tireurs
8	Villeneuve	1093	

CHAMIONNAT BROYARD 25M ET 50M

Résultats: **Championnat Broyard du 25 aout à Montagny - Cousset**

	Résultat	Tireurs
1	237	Eveline Joye
2	234	Bertrand Bise (Villeneuve)
3	243	Loïc Rossier

Au total, comme l'année précédente 24 tireurs ont participé à ce championnat

CARABINE PETIT CALIBRE 50M

CHAMPIONNAT SUISSE D'ÉQUIPES

Domdidier a participé à cette compétition avec 2 équipes, qui ont obtenu les résultats suivants :

En 3^{ème} ligue (groupe 7) : Domdidier I termine au 5^{ème} rang avec 8 pts
En 4^{ème} ligue (groupe 11) : Domdidier II termine au 5^{ème} rang avec 8 pts

CHAMPIONNAT DE GROUPES ÉLITE - ROSÉ

2 groupes de Domdidier y ont participé mais seul Domdidier 1 a participé à la finale et se classe 9^{ème}

	<u>977,1</u>	<u>979,7</u>	<u>1966,8</u>
Roche Isaline (couché)	202,1	199,5	401,6
Neuhaus Julien (couché)	202,8	206,1	408,9
Bise Bertrand (couché)	201,5	202,0	403,5
Limat Bertrand (à genou)	184,4	182,9	367,3
Werner Nathanaël (à genou)	186,3	189,2	375,5

Au niveau suisse Domdidier 1 fini 151^{ème} avec 2804pts et Domdidier 2 est 223^{ème} avec 2735pts

CHAMPIONNAT DE GROUPES JUNIOR - ROSÉ

1 groupe junior y a participé et termine 4^{ème} en finale

	<u>751,7</u>	<u>737,0</u>	<u>1488,7</u>	En finale	<u>380,8</u>
Guinnard Sarah (couché)	188,9	187,4	376,3	99,6	
Goumaz Tabguy (couché)	196,8	192,9	389,7	97,7	
Goumaz Robin (genou)	174,0	180,5	354,5	87,5	
Hugli Robin (genou)	192,0	176,2	368,2	96,0	

Au niveau suisse Les juniors finissent 35^{ème} avec 2141pts

...

CHAMPIONNAT FRIBOURGEOIS INDIVIDUEL

Match couché M15 bras franc	3 ^{ème}	Guinnard Sarah	93pts	
Match couché élite	9 ^{ème}	Neuhaus Julien	603,4pts	
	10 ^{ème}	Werner Nathanbaël	602,9pts	
Match couché séniors :	9 ^{ème}	Roche Pierre-André	605,9pts	
Match couché Vétéran :	7 ^{ème}	Bise Bertrand	593,6 pts	

Match 3 positions élite : 5^{ème} Werner Nathanaël 544pts et 397,0 en finale
Match 3 positions sénior 8^{ème} Roche Pierre-André 531pts

CONCOURS DE SOCIÉTÉ – ALTERSWIL

Avec 15 tireurs (71,4% de participation) Domdidier se classe au 10^{ème} rang fribourgeois avec 187,867pts et 3^{ème} de la cat. 2

Les résultats individuels suivants ont été obtenus :

Werner Nathanaël	194pts	Cuendet Eric	186pts	Roche
Pierre-André	193pts	Guinnard Sarah	185pts	
Bise Bertrand	192pts	Guinnard Gilbert	184pts	
Limat Bertrand	192pts	Pillonel André	184pts	
Goumaz Tanguy	192pts	Goumaz Robin	184pts	
Masset Jean-Marie	190pts	Collaud Sébastien	184pts	
Hugli Robin	188pts	Tétard Léonce	183pts	
Roche Isaline	187pts			

Félicitations à tous ces tireurs et tireuses pour leurs performances !

...

CARABINE AIR COMPRIMÉ 10M

La Broye compte 4 sections à air comprimé :

Vully-Broye, Lully & environs (Estavayer), Torny & environs et Dompierre-Russy

CHAMPIONNAT SUISSE D'ÉQUIPES

Toutes les sections ont participé au championnat élite et ont obtenu les résultats suivants :

En LNA	Vully-Broye I	7 matchs	2 pts	10'814 pts tirés	7 ^{ème} rang
En 1 ^{ère} ligue	Vully-Broye III	7 matchs	0 pts	10'333 pts tirés	8 ^{ème} rang
En 2 ^{ème} ligue	Estavayer II	7 matchs	8 pts	10'293 pts tirés	4 ^{ème} rang
En 3 ^{ème} ligue	Dompierre-Russy	7 matchs	10 pts	9'848 pts tirés	3 ^{ème} rang
En 3 ^{ème} ligue	Torny & environs	7 matchs	8 pts	9'850 pts tirés	4 ^{ème} rang
En 3 ^{ème} ligue	Vully-Broye II	7 matchs	12 pts	10'104 pts tirés	2 ^{ème} rang
En 3 ^{ème} ligue	Estavayer I	7 matchs	2 pts	9'230 pts tirés	7 ^{ème} rang

Pour la 10^{ème} année consécutive, Vully-Broye I participe à la finale de promotion-relégation LNA-LNB à Reiden/LU.

1 ^{er} tour	Feld-Meilen – Vully-Broye	1'595.5 pts – 1'589.6 pts
2 ^{ème} tour	Vully-Broye – Dielsdorf	1'608.4 pts – 1'595.8 pts
Finale	Vully-Broye – Glarnerland	797.4 pts – 793.4 pts

Vully-Broye reste en LNA !!



Vully-Broye : La joie de l'exploit ! De gauche à droite :

Renaud Chardonens, Robin Hügli, Vincent Pillonel, Jonas Epper, Claude-Alain Delley, Aurore Verdon, Carina Braun et Bertrand Limat

La section suivante a participé au championnat junior, à l'issue duquel elle s'est classée :

En junior B	Vully-Broye	5 matchs	6 pts	5'363 pts tirés	2 ^{ème} rang
-------------	-------------	----------	-------	-----------------	-----------------------

CHAMPIONNAT SUISSE DE GROUPES

2 groupes se sont qualifiés pour la finale élite (60 participants) :

Vully-Broye I	10 ^{ème} rang	Delley Claude-Alain	415.4 pts	
		Braun Carina	408.3 pts	
		Limat Bertrand	403.3 pts	
		Epper Jonas	400.2 pts	1'627.2 pts
Vully-Broye II	42 ^{ème} rang	Chardonens Renaud	400.3 pts	
		Pillonel Vincent	398.8 pts	
		Werner Nathanaël	393.3 pts	
		Dougoud Nicolas	383.3 pts	1'575.7 pts

1 groupe s'est hissé en finale juniors (40 participants) :

Vully-Broye	38 ^{ème} rang	Hügli Robin	384.2 pts	
		Bürgi Loïc	381.9 pts	
		Guinnard Sarah	374.6 pts	1140.7 pts

CHAMPIONNAT SUISSE DE GROUPES/APPUI

1 groupe s'est qualifié pour la finale élite (30 participants) :

Vully-Broye	3 ^{ème} rang	Dufaux Pierre-Alain	313.0 pts	Médaille de bronze !
		Sieber Hugo	308.7 pts	
		Tétard Léonce	308.3 pts	

FINALE SUISSE INDIVIDUELLE

Elite :	3 ^{ème}	Delley Claude-Alain	Vully-Broye	621.3 pts	224.3 pts finale	Bronze !
	35 ^{ème}	Pillonel Vincent	Vully-Broye	605.3 pts		
	44 ^{ème}	Limat Bertrand	Vully-Broye	597.9 pts		
Dame :	20 ^{ème}	Verdon Aurore	Vully-Broye	612.3 pts		
Junior U21 :	20 ^{ème}	Kerbage Elias	Lully et environs	594.5 pts		
	28 ^{ème}	Hügli Robin	Vully-Broye	587.8 pts		
	46 ^{ème}	Bürgy Loïc	Vully-Broye	565.4 pts		
Junior U17 :	47 ^{ème}	Guerry Pierre	Vully-Broye	381.2 pts		
Junior U15 :	14 ^{ème}	Guinnard Sarah	Vully-Broye	378.1 pts		
Senior :	25 ^{ème}	Ruchti Michel	Dompierre-Russy	590.3 pts		
	55 ^{ème}	Jacot Laurent	Dompierre-Russy	557.2 pts		
	56 ^{ème}	Monney Olivier	Dompierre-Russy	556.0 pts		
	58 ^{ème}	Roth Thierry	Vully-Broye	540.9 pts		



Finale Elite : Les 8 meilleurs qualifiés



Elite : Christoph Dürr, Stephan Martz, **Claude-Alain Delley**

FINALE SUISSE INDIVIDUELLE /APPUI

Senior/Vétéran	1 ^{er}	Dufaux Pierre-Alain	Vully-Broye	312.9 pts	Médaille d'or !
	20 ^{ème}	Guerry Constant	Lully et environs	303.4 pts	
	26 ^{ème}	Pouly Gérard	Vully-Broye	301.4 pts	
	39 ^{ème}	Brasey Pierre	Lully et environs	293.1 pts	
	46 ^{ème}	Tétard Léonce	Vully-Broye	308.1 pts (DSQ)	



Pierre-Alain Dufaux : Une fois de plus au sommet du podium ! Record de suisse à la clé !

CHAMPIONNAT INTER-FÉDÉRATIONS

Elite :	7 ^{ème}	Fribourg	Limat Bertrand	604.9 pts
Junior :	4 ^{ème}	Fribourg	Hügli Robin	586.7 pts

CHAMPIONNAT D'HIVER JUNIOR

Junior U17 :	32 ^{ème}	Guinnard Sarah	Vully-Broye	384.0 pts
	56 ^{ème}	Guerry Pierre	Vully-Broye	364.3 pts

JOURNEE DE LA JEUNESSE

Junior U10 :	1 ^{ère}	Décotterd Léane	Lully et environs	166.5 pts	Médaille d'or !
Junior U15 :	13 ^{ème}	Guinnard Sarah	Vully-Broye	167.0 pts	
Junior U17 :	10 ^{ème}	Guerry Pierre	Vully-Broye	391.5 pts	



Léane Décotterd : De la graine de championne !

FINALE SUISSE DES VÉTÉRANS

> 70 ans :	1 ^{er}	Dufaux Pierre-Alain	Vully-Broye	400 pts	420.0 pts finale	Or !
	7 ^{ème}	Guerry Constant	Lully et environs	388 pts	405.0 pts finale	
	9 ^{ème}	Pouly Gérard	Vully-Broye	387 pts	402.8 pts finale	
	11 ^{ème}	Tétard Léonce	Vully-Broye	395 pts	402.1 pts finale	
	28 ^{ème}	Brasey Pierre	Lully et environs	380 pts		
	29 ^{ème}	Christe Jean-Pierre	Vully-Broye	380 pts		

FINALE CANTONALE DE GROUPES

4 groupes se retrouvent en finale élite :

Vully-Broye I	3 ^{ème} rang	Epper Jonas Chardonnens Renaud Verdon Aurore Limat Bertrand	386 pts 383 pts 390 pts 375 pts	1'534 pts
Finale :	3 ^{ème} rang	Epper Jonas Chardonnens Renaud Verdon Aurore Limat Bertrand	181.1 pts 170.4 pts 181.3 pts 182.9 pts	Médaille de bronze ! 715.7 pts
Vully-Broye II	13 ^{ème} rang	Dougoud Nicolas Roche Pierre-André Werner Nathanaël Pillonel Vincent	373 pts 359 pts 374 pts 376 pts	1'482 pts
Estavayer-Lully I	20 ^{ème} rang	Rumo Laetitia Décotterd Benoît Monney Yohann Kerbage Elias	346 pts 361 pts 370 pts 364 pts	1'441 pts
Vully-Broye III	21 ^{ème} rang	Chardonnens Nicolas Spahr Diego Roth Thierry Fluri Michèle	375 pts 356 pts 351 pts 355 pts	1'436 pts



Ried-bei-Kerzers / Tavel / Vully-Broye

1 groupe atteint la finale juniors :

Vully-Broye	4 ^{ème} rang	Hügli Robin	383 pts	
		Bürgy Loïc	355 pts	
		Guinnard Sarah	365 pts	1'103 pts

1 groupe tire en finale jeunesse :

Estavayer-Lully	7 ^{ème} rang	Weber Loïc	161 pts	
		Buob Martin	160 pts	
		Brocher Laetitia	148 pts	469 pts

FINALE CANTONALE INDIVIDUELLE

Elite homme :	3 ^{ème}	Epper Jonas	Vully-Broye	611.5 pts	202.0	4 ^{ème} finale
	6 ^{ème}	Limat Bertrand	Vully-Broye	598.4 pts	116.6	8 ^{ème} finale
	7 ^{ème}	Chardonnens Renaud	Vully-Broye	598.1 pts	159.9	6 ^{ème} finale
	16 ^{ème}	Pillonel Vincent	Vully-Broye	588.8 pts		
	23 ^{ème}	Monney Yohann	Estavayer-Lully	577.3 pts		
	24 ^{ème}	Chardonnens Nicolas	Vully-Broye	574.0 pts		
Elite Dame :	3 ^{ème}	Verdon Aurore	Vully-Broye	614.5 pts	240.9	2^{ème} finale Médaille d'argent !
Junior U21 :	6 ^{ème}	Hügli Robin	Vully-Broye	597.9 pts	153.5	6 ^{ème} finale
	13 ^{ème}	Kerbage Elias	Estavayer-Lully	585.2 pts		
	24 ^{ème}	Bürgy Loïc	Vully-Broye	556.1 pts		
Junior U17 :	12 ^{ème}	Guerry Pierre	Vully-Broye	356.4 pts		
	16 ^{ème}	Buob Martin	Estavayer-Lully	339.5 pts		
	18 ^{ème}	Pillonel Adrian	Estavayer-Lully	322.4 pts		
	19 ^{ème}	Brocher Laetitia	Estavayer-Lully	305.1 pts		
Junior U15 :	1 ^{ère}	Guinnard Sarah	Vully-Broye	193.9 pts		Médaille d'or !
	8 ^{ème}	Lambert Axel	Dompierre-Russy	177.8 pts		
Senior :	5 ^{ème}	Ruchti Michel	Dompierre	592.4 pts	113.6	8 ^{ème} finale



Elite Dame : **Aurore Verdon**, Irène Beyeler, Laurianne Waeber



Junior U15 : Lea Sturny, **Sarah Guinnard**, Valentine Thürler

Sur appui :	1 ^{er}	Dufaux Pierre-Alain	Vully-Broye	316.5 pts	Médaille d'or !
	3 ^{ème}	Tétard Léonce	Vully-Broye	305.7 pts	Médaille de bronze !
	4 ^{ème}	Guerry Constant	Estavayer-Lully	304.7 pts	
	12 ^{ème}	Brasey Pierre	Estavayer-Lully	286.1 pts	



Sur appui : 2 marches du podium sont broyardes !
De gauche à droite : Marius Aebischer, **Pierre-Alain Dufaux**, Léonce Tétard

CONCOURS FÉDÉRAL DE SECTIONS

Catégorie 2 :	4 ^{ème}	Torny	174.226 pts
	6 ^{ème}	Vully-Broye	158.783 pts
	7 ^{ème}	Lully	147.733 pts
	8 ^{ème}	Dompierre	146.714 pts

Meilleurs résultats

Elite	9 ^{ème}	Limat Bertrand	Vully-Broye	194 pts
	25 ^{ème}	Ruchti Michel	Dompierre	189 pts
	52 ^{ème}	Pillonel Vincent	Vully-Broye	185 pts
Junior :	13 ^{ème}	Hügli Robin	Vully-Broye	188 pts
	19 ^{ème}	Kerbage Elias	Lully	183 pts
	29 ^{ème}	Guerry Pierre	Vully-Broye	180 pts
Senior : (appui)	1 ^{er}	Dufaux Pierre-Alain	Vully-Broye	199 pts
	2 ^{ème}	Tétard Léonce	Vully-Broye	195 pts
	4 ^{ème}	Guerry Constant	Lully	193 pts

Félicitations à tous ces tireurs et tireuses pour leurs performances!

CHAMPIONNAT SUISSE DE SECTION

1ER TOUR

Sport – Ligue nationale A

Société	Résultat	Remarque
Aucun représentant pour cette catégorie		

Sport – Ligue nationale B

Société	Résultat	Remarque
Aucun représentant pour cette catégorie		

Ordonnance – Ligue nationale A

Société	Résultat	Remarque
Aucun représentant pour cette catégorie		

Ordonnance – Ligue nationale B

	Société	Résultat	Remarque
27	Villeneuve	92.342	Qualifiée pour le 2 ^{ème} tour
28	Vallon	92.320	Qualifiée pour le 2 ^{ème} tour
56	Aumont	91.008	Qualifiée pour le 2 ^{ème} tour
118	Estavayer-le-Lac	84.872	Non qualifié
	Delley – Portalban	Non classé	Non qualifié

2ÈME TOUR

Ordonnance – Ligue nationale B

	Société	Résultat	Remarque
24	Villeneuve	93.222	Éliminé
33	Vallon	92.512	Éliminé
36	Aumont	92.136	Éliminé

FINALE SUISSE

Ordonnance – Ligue nationale B

	Société	Résultat
-	Aucun qualifié	-

Félicitations à toutes les sociétés participantes qui portent haut les couleurs de la Fédération de tir du district de la Broye.

CHAMPIONNAT SUISSE DE GROUPES

QUALIFICATIONS

Résultats: Qualifications pour la finale cantonale – Catégorie A

	Société	Résultat	Remarque
1	Domdidier	939	Qualifié
2	Vallon	930	Qualifié

Résultats: Qualifications pour la finale cantonale – Catégorie D

	Société	Résultat	Remarque
1	Aumont 1	648	Qualifié
2	Vallon 2	645	Non-qualifié
3	Fétigny	645	Non-qualifié

Résultats: Qualifications pour la finale cantonale – Catégorie E

	Société	Résultat	Remarque
1	Châbles-Cheyres	664	Qualifié
2	Murist la Molière	654	Qualifié
3	Aumont 2	638	Qualifié

FINALE CANTONALE

Résultats: Finale cantonale – Catégorie A

	Société	Résultat	Remarque
4	Domdidier 1	939	Qualifié 1 er tour suisse
18	Vallon 1	919	Non-qualifié

Résultats: Finale cantonale – Catégorie D

	Société	Résultat	Remarque
39	Aumont 1	617	Non-qualifié

Résultats: Finale cantonale – Catégorie E

	Société	Résultat	Remarque
24	Châbles – Cheyres 1	647	Non-qualifié
27	Murist la Mollière 3	641	Non-qualifié
29	Aumont 2	640	Non-qualifié

1ER TOUR SUISSE

Résultats: 1er tour suisse – Catégorie A

	Société	Résultat	Remarque
	Domdidier 1	948	Éliminé

Résultats: 1er tour suisse – Catégorie D

	Société	Résultat	Remarque
--	---------	----------	----------

Résultats: 1er tour suisse – Catégorie E

	Société	Résultat	Remarque
42			

2ÈME TOUR SUISSE

Malheureusement aucun groupe du district ne s'est qualifié pour les tours suivant.

Merci à tous les participants de s'être donné la peine de représenter leur société et la Fédération à ces joutes sportives.

CHAMPIONNAT CANTONAL INDIVIDUEL

Résultats: **Match couché 300m armes d'ordonnance**

	Tireur	Résultat	Société
16	Jaszlowski Jacek	531	Vallon
18	Jaquier Vincent	526	Cugy

TIR FÉDÉRAL EN CAMPAGNE

300M

Résultats: Roi du Tir

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Dutly Stéphane	1976	Vers-chez-Perrin	69 / 23
2	Corminboeuf Luc	1979	Fétigny	69 / 23
3	Matthey Jonny	1999	Murist	68 / 23
39	Monney Maroussia (meilleure dame)	1995	Châbles-Cheyres	66 / 22
4	Trueb Armin (meilleur vétérán)	1952	Murist	68 / 23

Résultats: Juniors

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Matthey Jonny	1999	Murist	68 / 23
2	Bonny Samuel	1999	Chevroux	64 / 23
3	Bürgy Loïc	1999	Saint-Aubin	64 / 22
5	Dreier Joel (meilleur adolescent)	2003	Font-Châtillon	63 / 21
14	Flückiger Jéhane (meilleure adolescente)	2003	Granges-Marnand	62 / 20

25M

Résultats: Roi du Tir

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Brasey Philippe	1966	Estavayer-le-Lac	179 / 50
2	Neuhaus Julien	1991	Domdidier	177 / 49
3	Pochon Eric	1969	Montagny	176 / 50
4	Joye Evelyne (meilleure dame)	1977	Montagny	176 / 50
8	Bise Bertrand (meilleur vétérán)	1959	Domdidier	176 / 48

Résultats: Juniors

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Joye Eloi	1999	Villeneuve	176 / 49
2	Rey Mathis	2000	Estavayer-le-Lac	170 / 48
3	Grandgirard Louis	1999	Estavayer-le-Lac	169 / 48

SUPER-ROI

Résultats: Super-Roi du Tir

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Gyorgy Abel	1979	Cugy / Estavayer-le-Lac	242

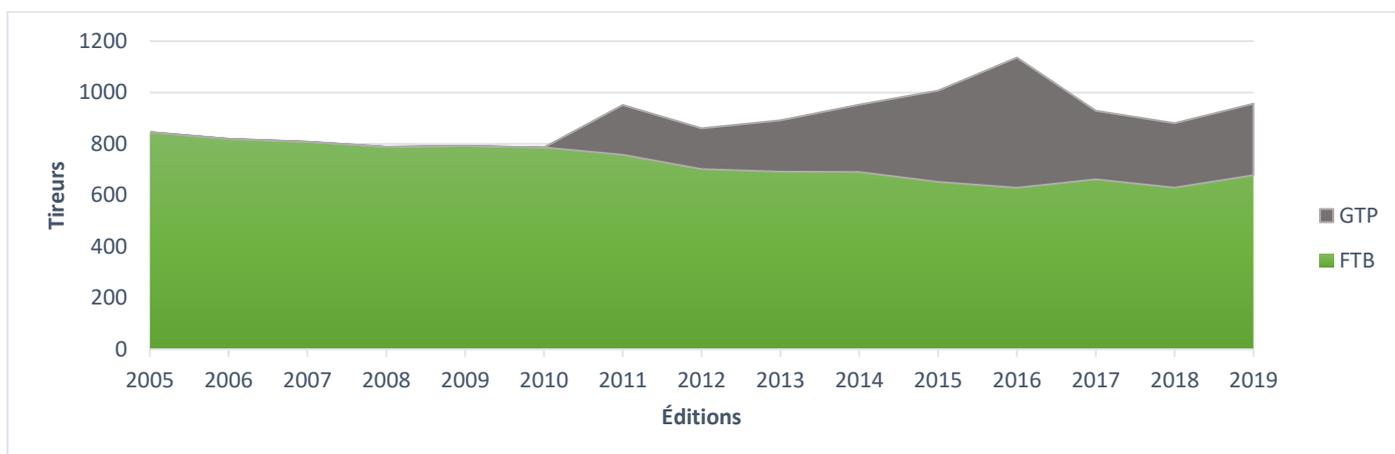
SUPER-PRINCE

Résultats: Super-Prince du Tir

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Joye Eloi	1999	St-Aubin / Villeneuve	233

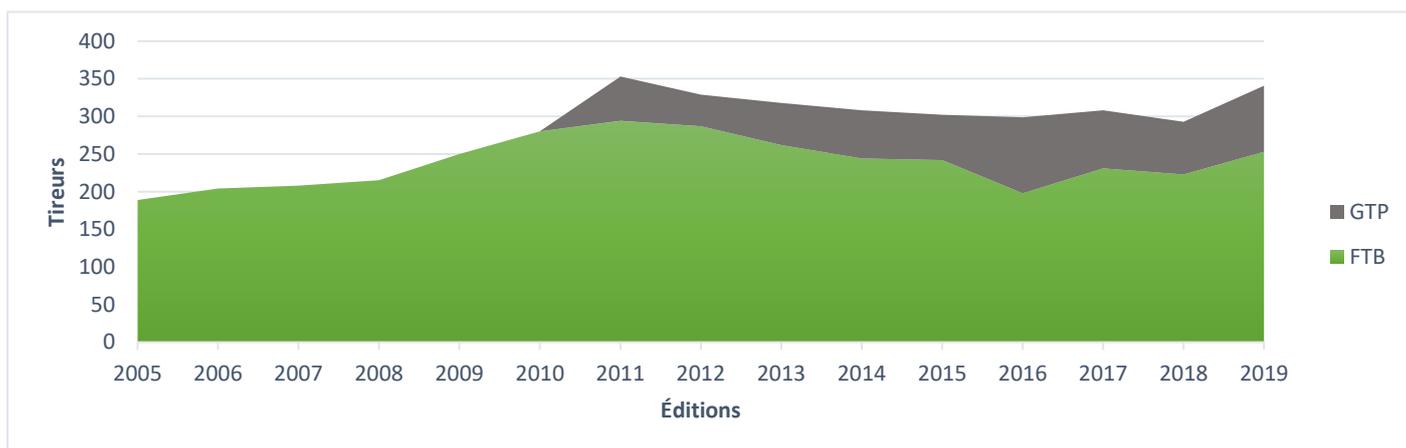
STATISTIQUES 300M

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Écart
FTB	846	820	809	788	792	786	757	701	692	690	652	629	662	630	678	+48
GTP	-	-	-	-	-	-	194	160	200	263	355	507	267	251	278	+27
Canton	6464	6240	6167	6059	5891	5770	5523	5429	5241	5222	4879	-	-	5207	5335	+128



STATISTIQUES 25M

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Écart
FTB	189	204	208	215	250	280	294	287	262	244	242	198	231	223	253	+30
GTP	-	-	-	-	-	-	59	42	56	64	60	101	77	70	88	+18
Canton	-	-	-	-	-	-	1704	1827	1787	1793	1735	-	-	1758	1901	+143



TOURNUS

2020	Cugy-Vesin	5 - 7 juin 2020	2029	Estavayer-Lully
2021	Villeneuve-Surpierre		2030	Saint-Aubin
2022			2031	GTP
2023	Fétigny		2032	Domdidier
2024	Rueyres-les-Prés		2033	Léchelles
2025	Murist La Molière		2034	Forel-Autavaux-Montbrelloz
2026	Font-Châtillon		2035	Delley-Portalban
2027	Dompierre-Russy		2036	Aumont et environs
2028	Vallon		2037	Châbles-Cheyres



Les sociétés qui ne peuvent pas organiser l'année prévue dans le tournus doivent aviser par écrit le comité de la FTB **au moins 4 ans avant la date prévue**. Elle perdra automatiquement son droit au tournus et **se retrouvera reléguée en queue de liste**.

* Les dates indiquées sont les dates officielles fixées par les autorités compétentes, pour autant qu'elles soient déjà connues. Veuillez vous référer aux programmes de fête et autres agendas en temps voulu pour plus de détails concernant les horaires et tirs avancés.

COUPE DE DISTRICT

Pour sa finale, c'est dans le stand de Vallon que les finalistes de la Coupe de la Broye 2019 se sont retrouvés.

L'accueil et l'intendance étaient assurés avec un bel enthousiasme par la société de tir de Vallon. L'organisation du concours était parfaitement maîtrisée par Hubert Rumo et le secrétariat de la Fédération de tir de la Broye.

Au terme d'un concours très disputé, les finalistes ont été récompensés par de magnifiques prix et le trio des vainqueurs décoré par les médailles d'or, argent et bronze aux couleurs broyardes.

Encore un grand merci à la société de tir de Vallon et la commune pour leur accueil et excellent repas.

LAURÉATS



RÉSULTATS DU 1ER TOUR

Équipe 1			Équipe 2		
Aumont et environs	Les Budzons	357	Cugy-Vesin	Les Jeunes	353
Aumont et environs	Les Géraniums	330	Villeneuve-Surpierre	Les Bobines	362
Aumont et environs	Les Pisenlis	351	Saint-Aubin	Les Vétérans	363
Aumont et environs	Les Muguets	368	Léchelles	Les Culs de bouteille	305
Châbles-Cheyres	Les Voiles	340	Léchelles	Les tire au cul	339
Châbles-Cheyres	Les Jeunes	328	Bussy-Morens-Sévaz	Les Tavens	329
Châbles-Cheyres	Les Bruyères	356	Aumont et environs	Les Edelweis	323
Cugy-Vesin	Cariocas	354	Villeneuve-Surpierre	Les Matous	352
Cugy-Vesin	Les Petits Pédestres	324	Villeneuve-Surpierre	Les Farfelus	345
Cugy-Vesin	Les Biglubes	353	Vallon	Les Colibris	382
Delley-Portalban	Les Lacustres	306	Payerne	Les Morbiers	363
Domdidier	Pleine Lune	364	Aumont et environs	Les Marguerites	327
Domdidier	Carabiniers	362	Vallon	Les Canards	331
Domdidier	La Ferraille	381	Payerne	L'Abbatiale	350
Dompierre-Russy	Les Bacons	355	Murist la Molière	Les Décibels	345
Estavayer-le-Lac	Estavayer	340	Delley-Portalban	Les Pêcheurs	355
Fétigny	Les Sangliers	338	Cugy-Vesin	Les Vites Unes	324
Fétigny	Les Burgondes	347	Dompierre-Russy	Les Carabiniers	342
Font-Châtillon	APFC	304	Forel-Autavaux-Montbrelloz	Les Bronzés	319
Font-Châtillon	Les Lynx	358	Estavayer-le-Lac	Les Meilleurs	359
Font-Châtillon	Les Renards	331	Murist la Molière	Les Fins Guidons	337
Léchelles	Les Grattes à Cul	332	Aumont et environs	Les Perce-Neige	340
Murist la Molière	Les Perce-Neige	342	Saint-Aubin	Les BM impossibles	362
Murist la Molière	Les Carabiniers	364	Corcelles	Les Ours Blancs	345
Murist la Molière	Les Justiciers Tequila	336	Châbles-Cheyres	Les Hiboux	358
Payerne	Les bouts de bois	366	Vallon	Les Toucans	337
Payerne	UT Pedzes	347	Villeneuve-Surpierre	Les Vautours	351
Rueyres-les-Prés	Les Lions	332	Bussy-Morens-Sévaz	Les 4 fantastiques	361
Saint-Aubin	Les Daltons	347	Vallon	Les Gais Lurons	345
Vallon	Les Colchiques	343	Bussy-Morens-Sévaz	Les Dzos	315
Vallon	Les Grands Ducs	360	Léchelles	Les Culs-Chauds-Le	324
Rueyres-les-Prés	Les Lions 2	311	Qualifié d'office		

RÉSULTATS DU 2ÈME TOUR

Équipe 1			Équipe 2		
Aumont et environs	Les Pisenlis	349	Rueyres-les-Prés	Les Lions 2	321
Aumont et environs	Les Muguets	362	Aumont et environs	Les Perce Neige	334
Bussy-Morens-Sévaz	Les Tavens	302	Châbles-Cheyres	Les Bruyères	358
Bussy-Morens-Sévaz	Les 4 fantastiques	351	Villeneuve	Les Vautours	329
Corcelles	Les Ours Blancs	341	Châbles-Cheyres	Les Voiles	348

Cugy-Vesin	Les Jeunes	337	Domdidier	Carabiniers	368
Delley-Portalban	Les Pêcheurs	352	St.-Aubin	Les BM impossibles	367
Domdidier	La Ferraille	378	Payerne	Abatiale	333
Dompierre-Russy	Les Bacons	350	Châbles-Cheyres	Les Hiboux	330
Estavayer-le-Lac	Les Meilleurs	361	Villeneuve	Farfelus	349
Fétigny	Les Sangliers	333	Payerne	Les Morbiers	366
Forel-Autavaux-Montbrelloz	Les Bronzés	320	Murist	Les Fins Guidons	340
Murist	Les Carabiniers	374	St.-Aubin	Les Daltons	341
Payerne	Les Bout de bois	364	Fétigny	Les Burgondes	361
Payerne	UTP Pedze	330	Cugy-Vesin	Les Cariocas	345
St.-Aubin	Les Vétérans	353	Aumont et environs	Les Budzons	348
Vallon	Les Colibris	366	Vallon	Les Colchiques	346
Vallon	Les Grands Ducs	356	Font-Châtillon	Les Lynx	379
Villeneuve	Bobines	336	Cugy-Vesin	Biglubes	353
Villeneuve	Les Matous	349	Domdidier	Pleine Lune	360

RÉSULTATS DU 3ÈME TOUR

Équipe 1			Équipe 2		
Aumont et environs	Les Muguets	373	Payerne	Les Morbiers	356
Bussy-Morens-Sévaz	Les Fantastiques	360	Font	Les Lynx	363
Châbles-Cheyres	Les Bruyères	369	Murist	Les Carabiniers	361
Cugy-Vesin	Les Cariocas	343	Aumont et environs	Les Pisenlis	339
Domdidier	La Ferraille	378	Cugy-Vesin	Les Biglubes	331
Estavayer	Les Meilleurs	358	Payerne	Les Bouts de bois	368
Murist	Les Fins Guidons	364	Châbles-Cheyres	Les Voiles	334
St.-Aubin	Les Vétérans	358	Domdidier	Carabiniers	368
St.-Aubin	Les BM impossibles	349	Domdidier	Pleine Lune	351
Vallon	Les Colibris	366	Dompierre	Les Bacons	345

DEMI-FINALE

		Résultat	Total
Equipe 1	Cugy, Les Cariocas		344
Nom 1	Bersier Martial	87	
Nom 2	Veth François	87	
Nom 3	Cominboeuf Guy	83	
Nom 4	Nicolet Patrice	87	

Contre

		Résultat	Total
Equipe 2	Vallon, les Colibris		365
Nom 1	Guinnard Marcel	89	
Nom 2	Collaud Frédéric	94	
Nom 3	Chardonnes Nicolas	88	
Nom 4	Epper Jonas	94	

L'équipe "Vallon, les Colibris" est qualifiée pour la finale

		Résultat	Total
Equipe 3	Aumont, les Muguets		361
Nom 1	Volery Michel	94	
Nom 2	Broye Jean-Pierre	85	
Nom 3	Renevey Pascal	91	
Nom 4	Berchier Jean-Marc	91	

Contre

		Résultat	Total
Equipe 4	Domdidier, la Ferraille		379
Nom 1	Roche Pierre-André	98	
Nom 2	Roche Isaline	92	
Nom 3	Wemer Nathanaël	89	
Nom 4	Bise Bertrand	100	

L'équipe "Domdidier, la Ferraille" est qualifiée pour la finale

		Résultat	Total
Equipe 5	UTP, Bouts de Bois		366
Nom 1	Wenger Michel	91	
Nom 2	Bucher Roland	89	
Nom 3	Marcuard Raphaël	92	
Nom 4	Morisset Alexandre	94	

Contre

		Résultat	Total
Equipe 6	Domdidier, Carabiniers		349
Nom 1	Périsset Jean-Paul	84	
Nom 2	Cominboeuf Alexandre	92	
Nom 3	Christe Jean-Pierre	88	
Nom 4	Marthaler Samuel	85	

L'équipe "UTP, Bouts de Bois" est qualifiée pour le 2ème tour

		Résultat	Total
Equipe 7	Murist, les Fins Guidons		348
Nom 1	Curat Denis	89	
Nom 2	Grandgirard Francis	82	
Nom 3	Fuchs Steve	85	
Nom 4	Panchaud Sylvain	92	

Contre

		Résultat	Total
Equipe 8	Font, les Lynx		361
Nom 1	Schmid Henri	85	
Nom 2	Brasey Jean-Pierre	93	
Nom 3	Lambert Steve	90	
Nom 4	Dreier Ueli	93	

L'équipe "Font, les Lynx" est qualifiée pour la finale

		Résultat	Total
Equipe 9	Châbles, Les Bruyères		361
Nom 1	Monney Gabriel	88	
Nom 2	Masset Jean-Marie	89	
Nom 3	Schertenleib Claude	90	
Nom 4	Plancherel Eric	94	

Contre

		Résultat	Total
Equipe 10	Domdidier, Pleine Lune		372
Nom 1	Bapst Sarah	94	
Nom 2	Chardonnes Pascal	93	
Nom 3	Vonlanthen Jean-Marc	91	
Nom 4	Gachoud Thierry	94	

L'équipe "Domdidier, Pleine Lune" est qualifiée pour la finale

FINALE

		Résultat 1/2 Finale	Résultat Finale
Equipe 2	Vallon, les Colibris		365
Nom 1	Guinnard Marcel	89	92
Nom 2	Collaud Frédéric	94	91
Nom 3	Chardonnes Nicolas	88	91
Nom 4	Epper Jonas	94	98

		Résultat 1/2 Finale	Résultat Finale
Equipe 4	Domdidier, la Ferraille		379
Nom 1	Roche Pierre-André	98	94
Nom 2	Roche Isaline	92	89
Nom 3	Wemer Nathanaël	89	91
Nom 4	Bise Bertrand	100	100

		Résultat 1/2 Finale	Résultat Finale
Equipe 5	UTP, Bouts de Bois		366
Nom 1	Wenger Michel	91	91
Nom 2	Bucher Roland	89	86
Nom 3	Marcuard Raphaël	92	87
Nom 4	Morisset Alexandre	94	90

		Résultat 1/2 Finale	Résultat Finale
Equipe 8	Font, les Lynx		361
Nom 1	Schmid Henri	85	91
Nom 2	Brasey Jean-Pierre	93	90
Nom 3	Lambert Steve	90	92
Nom 4	Dreier Ueli	93	87

		Résultat 1/2 Finale	Résultat Finale
Equipe 10	Domdidier, Pleine Lune		372
Nom 1	Bapst Sarah	94	92
Nom 2	Chardonnes Pascal	93	98
Nom 3	Vonlanthen Jean-Marc	91	95
Nom 4	Gachoud Thierry	94	92

Classement Final

1	Domdidier, Pleine Lune	377 pts
2	Domdidier, la Ferraille	374 pts
3	Vallon, les Colibris	372 pts
4	Font, les Lynx	360 pts
5	UTP, Bouts de Bois	354 pts

Éliminés en 1/2 Finale

Aumont, les Muguets	361 pts
Châbles, Les Bruyères	361 pts
Domdidier, Carabiniers	349 pts
Murist, les Fins Guidons	348 pts
Cugy, Les Cariocas	344 pts

TOURNUS

2020 Léchelles
2021 Cugy-Vesin
2022 Aumont et environs
2023 Dompierre
2027 Villeneuve-Surpierre
2024 Châbles
2025 Châbles

2026 Murist
2027 Villeneuve-Surpierre
2028 Vallon

RAPPORT DE LA TRÉSORERIE

BILAN

		2018	2019
	Actif		
1	Actif	19 689.20	79 046.20
10	Actifs circulants	12 973.00	70 869.00
100	Liquidités	12 551.60	70 869.00
1000	Caisse	1 718.90	1 512.80
1020	BCF 30 01 205.175-09 Compte Club	8 118.70	66 856.20
1029	Fortune jeunes tireurs	2 500.00	2 500.00
1030	Cartes couronnes	214.00	-
110	Créances et transitoires	421.40	-
1150	Actifs transitoires	421.40	
15	Actifs immobilisés	6 716.20	8 177.20
150	Mobilier	6 716.20	8 177.20
1500	Uniformes	1.00	1.00
1510	Drapeau	1.00	1.00
1520	Matériel	1.00	1.00
1530	Stock munitions	6 712.20	8 173.20
1590	Stand de tir pistolet mobile	1.00	1.00
	Passif		
2	Passif	20 217.60	77 189.20
22	Réserve	1 935.90	59 435.90
2200	Réserve jeunes tireurs	1 935.90	1 935.90
2201	Réserve achat cibles		57 500.00
28	Fonds propres	18 281.70	17 753.30
2800		18 281.70	17 753.30
	Différence 2019 (bénéfice)	-528.40	1 857.00
	Capital		
	Capital au 01.01.2019		17 753.30
	Bénéfice		1 857.00
	Capital au 31.12.2019		19 610.30

RECAPITULATION 2019

N°	SECTEUR	BUDGET 2020			BUDGET 2019			COMPTES 2019		
		Recettes	Charges	Bénéfice/Perte	Recettes	Charges	Bénéfice/Perte	Recettes	Charges	Bénéfice/Perte
1	ADMINISTRATION	8 200.00	8 350.00	-150.00	8 110.00	8 630.00	-570.00	16 049.15	17 336.25	-1 287.10
2	TIR EN CAMPAGNE	21 200.00	17 700.00	3 500.00	21 000.00	17 200.00	3 800.00	19 560.90	14 455.45	5 105.35
3	JEUNES TIREURS	1 600.00	2 800.00	-1 200.00	1 600.00	2 800.00	-1 200.00	5 497.65	5 393.15	104.50
4	PISTOLET ET PAC	150.00	350.00	-200.00	200.00	500.00	-300.00	135.00	0.00	135.00
5	COUPE DE LA BROYE 300m	1 740.00	1 300.00	440.00	1 950.00	1 650.00	300.00	1 710.00	697.45	1 012.55
6	CHAMPIONNAT DE GROUPE 300m	350.00	400.00	-50.00	700.00	700.00	0.00	0.00	53.30	-53.30
7	CHAMPIONNAT PISTOLET AIR COMPRIME PAC	0.00	1 900.00	-1 900.00	0.00	650.00	-650.00	0.00	0.00	0.00
8	PARTICIPATION AUX FINALES (prix)	0.00	700.00	-700.00	0.00	800.00	-800.00	0.00	3 160.00	-3 160.00
	TOTAUX	33 240.00	33 500.00		33 560.00	32 980.00		42 952.90	41 095.60	
	BENEFICE/PERTE			-250.00			580.00			1 857.00

DISTINCTIONS ET RÉCOMPENSES

1ÈRE MAÎTRISE CAMPAGNE 300M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Baeriswyl	Corentin	1992	Villeneuve	Villeneuve-Surpierre
Joye	Dylan	1996	Cheyres	Châbles-Cheyres
Lambert	Steve	1978	Font	Font-Châtillon
Scherwey	Fanny	1995	Estavayer-le-Lac	Villeneuve-Surpierre

2ÈME MAÎTRISE CAMPAGNE 300M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Corminboeuf	Dominique	1956	Estavayer-le-Lac	Fétigny-Ménières
Lambert	Steve	1978	Font	Font-Châtillon
Monney	Jean-Marc	1966	Gletterens	Delley-Portalban
Rohrbach	Gilles	1976	Cheyres	Châbles-Cheyres

3ÈME MAÎTRISE CAMPAGNE 300M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Chammartin	Michel	1956	Murist	Murist la Molière
Corminboeuf	Dominique	1956	Estavayer-le-Lac	Fétigny-Ménières
Fuchs	Steve	1976	Murist	Murist la Molière
Haenggeli	Jacques	1962	Font	Font-Châtillon
Krattinger	Serge	1977	Collonges/France	Murist la Molière
Troillet	Henri	1946	Seigneux	Villeneuve-Surpierre

4ÈME MAÎTRISE CAMPAGNE 300M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Baeriswyl	Joël	1962	Villeneuve	Villeneuve-Surpierre
Berger	Georges	1949	Cugy	Cugy-Vesin
Corminboeuf	Alexandre	1967	Domdidier	Domdidier
Corminboeuf	Dominique	1956	Estavayer-le-Lac	Fétigny-Ménières
Odin	Béat	1952	Surpierre	Villeneuve-Surpierre
Troillet	Henri	1946	Seigneux	Villeneuve-Surpierre

5ÈME MAÎTRISE CAMPAGNE 300M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Dénervaud	Paul	1946	Villeneuve	Villeneuve-Surpierre

6ÈME MAÎTRISE CAMPAGNE 300M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Monney	Jean-Claude	1941	Châbles	Châbles-Cheyres

MAÎTRISE CANTONALE 300M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Joye	Dylan	1996	Cheyres	Châbles-Cheyres
Lambert	Steve	1978	Font	Font-Châtillon

2ÈME MAITRISE CAMPAGNE 25-50M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Bise	Christian	1965	Ménières	Villeneuve
Bise	Jacqueline	1967	Ménières	Villeneuve

3ÈME MAITRISE CAMPAGNE 25-50M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Bise	Christian	1965	Ménières	Villeneuve
Ducry	Paul-André	1957	Estavayer-le-Lac	Domdidier

5ÈME MAITRISE CAMPAGNE 25-50M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Pidoud	Alexis	1944	Montagny-la-Ville	Montagny

A partir de la 4^{ème} maîtrise, les maîtrises sont distribuées lors de l'assemblée cantonale. Nos vives félicitations à tous ces tireurs !

COMITÉ FTB

Jean-Marc Berger	président Direction générale Communication Relations publiques Répondant SCTF	Lentigny 079 399 73 12
Christian Ballaman	vice-président Remplaçant du président Coupe de District Rangeurs TC Remplaçant Tir 300m	Vallon 079 436 58 85
Sylvia Bersier	secrétaire Rapport d'activité Personnel du bureau TC Adjoint coupe de district Co-responsable du bureau TC Distinctions-Maîtrises Licences FST – gestion des membres FST	Vesin 026 665 11 12 (P) 026 660 16 92 (B) 079 414 45 90
Martial Berset	trésorier	Saint-Aubin 026 677 34 19 079 261 99 79
Hubert Rumo	responsable des Compétitions Fusil Championnat suisse de groupe Tir AC Fusil Tir sportif 50m Stand 300m TFC	Murist 079 613 12 47
Etienne Devaud	responsable des Compétitions Pistolet Responsable tirs militaires pistolet 25/50m Remplaçant pour les tirs sportifs pistolet	Neyruz 079 395 60 00
Laurent Scheurer	co-responsable des Compétitions Pistolet Responsable tirs militaires pistolet 25/50m Remplaçant pour les tirs sportifs pistolet	Neyruz 079 395 60 00
Nicolas Chardonens	responsable de la Relève TFC : conduite équipes – sécurité Responsable juridique Championnat Juniors Broye	Gletterens 079 693 65 26
Alain Bastian	responsable Infrastructures Constructions stands de tir TFC Sécurité des stands TFC Adjoint au responsable de la Relève	Cottens 079 219 00 88

Jocelyn Duc	responsable Informatique Tenue à jour du site internet Programmes informatiques internes Mise en place bureau TFC et co-responsable	Forel 079 786 84 88
Joël Baeriswyl	adjoint TFC Constructions et matériel TFC Comptabilité de la munition	Villeneuve 078 637 41 52

Les attributions de dicastères ainsi que les informations de contact sont détaillées sur tir-broye.ch

REPRÉSENTANTS

Meier Paul	AFTV, président	
Progin Gabriel	AFTV, caissier	Misery

PORTE-DRAPEAU

Christian Emery	2010	Vuissens
------------------------	------	----------

COMMISSION DE TIR

Yannick Verdon, Maj	président	Saint-Aubin
Christian Wagner, Adj EM		Mannens
Didier Banderet, Cap		Nuvilly
David Girod, Cap		Yverdon
William Schmidhäusler, Maj		Aumont
Laurent Baudois, Maj		Estavayer

OFFICIER FÉDÉRAL DE TIR

Antoine Progin		Tafers
-----------------------	--	--------

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Jean-Marc Berchier	2004	Aumont
---------------------------	------	--------

MEMBRES D'HONNEUR

Nadia Savary	2010, marraine	Vesin
Pierre-André Liniger	2010, parrain	Rueyres-les-Près
Eliane Pillonel	1973, marraine	Estavayer-le-Lac
Francis Schneeberger	1990	Châbles
Georges Perroud	1990	Estavayer-le-Lac
Thérèse Meyer	1994	Estavayer-le-Lac
Roger Droz	1994	Estavayer-le-Lac
Pierre-André Pilet	1994	Estavayer-le-Lac
André Butty	1994	Estavayer-le-Lac
Claude Pauchard	1998	Estavayer-le-Lac
Constant Guerry	2001	Estavayer-le-Lac
François Martin	2001	Lully

Jacques Chassot	2007
Sophie Delpedro	2008
Jean-Claude Schafer	2008
André Pillonel	2009
Hans Tschirren	2010
Samuel Jacquat	2013
Pierre-André Roche	2013
Léonce Tétard	2016
Daniel Grandjean	2016
Roland Garo	2017
Heinz Thalmann	2019

Bussy
Nuvilly
Fétigny
Saint-Aubin
Courgevoux
Montet
Bollion
Portalban
Nuvilly
Estavayer-le-Lac
Morat

MEMBRES HONORAIRES

Eliane Berseth	2013
Jean-Pierre Broye	2013
Yvan Baechler	2018

Montet
Nuvilly
Font

AGENDA 2020

ASSEMBLÉES

MARS	14	Assemblée des délégués SCTF	Nant-Vully
AVRIL	25	Assemblée des délégués FST	Payerne

TIR EN CAMPAGNE

MAI	30	Tir avancé	Cugy
JUIN	5-7	Tir en campagne	Cugy

*Horaires de tir détaillés sur tir-broye.ch
Programme de fête sur tir2020.ch*

JEUNES TIREURS

AOÛT	22	Finale cantonale de groupes	Romont
SEPTEMBRE	12	Finale cantonale individuel	Romont
	19	Finale suisse Championnat de groupes	Emmen
OCTOBRE	10	Championnat romand juniors	Valais/Châble-Croix
	24	Finale JU+VE	Thoune

CSG 25M/50M

JUIN	20	Finale cantonale 25M	Schmitten
AOUT	29	Finale suisse 25M	Thoune
SEPTEMBRE	19	Finale cantonale 50M	Düdingen
OCTOBRE	03	Finale suisse 50M	Buchs

CSG 300M

AVRIL	25	Délai pour le 1 ^{er} tour <i>Retour des feuilles de stand à 17.00 h. (Lieu à définir, sera transmis)</i>	
MAI	02	Finale de district	St-Aubin
	16	Finale cantonale	Romont
AOUT	29	Finale suisse	Zürich

COUPE DE DISTRICT

MARS	16	Délai pour l'inscription des groupes	
MAI	04	Délai pour le retour des résultats du 1 ^{er} tour	
JUIN	22	Délai pour le retour des résultats du 2 ^{er} tour	
SEPTEMBRE	07	Délai pour le retour des résultats du 3 ^{er} tour	
SEPTEMBRE	19	Demi-finale et finale	Léchelles

*La personne de contact pour la remise de vos inscriptions et résultats est
Christian Ballaman, Route de la Vannaz 45, 1565 Vallon*

VÉTÉRANS

MARS	04	Assemblée de l'Amicale des Vétérans Broyards	Montet
	28	Assemblée des Vétérans Cantonaux Fribourgeois	Le Crêt
JUIN	16-17	Tir annuel des vétérans vaudois	Payerne
	19-20	Tir annuel des Vétérans Cantonaux Fribourgeois	Payerne
SEPTEMBRE	16	Tir avancé des Vétérans Broyards	Payerne
	26	Tir annuel des Vétérans Broyards	Payerne

Entraînements tous les mercredis du 25 mars au 30 juin et du 27 août au 30 septembre sur 2 cibles au stand des Avanturies à Payerne